

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL D'AGRICULTURE,

ET

TRANSACTIONS

DE LA

Société d'Agriculture du Bas-Canada.

VOL. 3.

MONTREAL, AVRIL, 1850.

NO. 4.

Nous nous sommes souvent efforcé de faire voir combien il était déraisonnable de trouver à redire à ce qu'on appelle "l'Agriculture dans les livres," si ce qui est proposé ou suggéré dans les livres est raisonnable. On trouve sans doute dans les ouvrages d'agriculture beaucoup de choses qui ne sont ni pratiques ni praticables; mais ce n'est pas là une raison valable de rejeter des informations pratiques ou des suggestions utiles, sous le prétexte qu'elles sont présentées dans des journaux ou des livres. Nous ne saurions que penser d'un cultivateur qui rejeterait les renseignements ou les suggestions utiles qu'il verrait dans un livre ou dans un journal, sous le prétexte frivole qu'il n'aurait pas vu en pleine opération la pratique proposée, suggérée ou recommandée. Comment et quand peut-on s'attendre à voir les améliorations nécessaires introduites dans l'agriculture canadienne, si l'on attend qu'il y ait une ferme-modèle dans chaque paroisse de la province, pour montrer ces améliorations mises en pratique? Sans doute, les cultivateurs doivent rejeter les plans d'amélioration qui leur sont proposés, soit dans les livres ou les journaux, soit autrement, s'ils ont lieu de croire que ces plans ne seraient ni praticables, ni profitables; mais, d'après la même règle, ils doivent se prêter volontiers, s'il est en leur pouvoir de le faire, à toute proposition raisonnable d'amélioration, soit qu'elle se trouve dans un livre, dans un journal périodique, ou ailleurs. Des ouvrages d'agriculture peuvent être publiés, des journaux agricoles rédigés par des personnes qui n'ont pas une connaissance pratique de

leur sujet; mais ce n'est pas toujours le cas, et ces cultivateurs-là agiront contre leurs propres intérêts, qui rejeteront tout ce qu'ils verront dans les livres ou les journaux d'agriculture. Nous nous étendons fréquemment, ou, pour mieux dire, constamment, dans ce Journal, sur tout changement de système, ou plan d'amélioration, que nous soumettons aux cultivateurs, afin de leur montrer les raisons sur lesquelles nous nous appuyons pour faire nos suggestions, ou pour leur prouver les défauts qui se trouvent dans leur pratique, et la probabilité de l'avantage qui leur reviendrait de l'adoption des changemens que nous leur proposons. Nous avouons que nous en agissons ainsi, afin de leur inspirer de la confiance dans les humbles efforts que nous faisons dans le but de leur être utile; et nous savons que cette confiance est nécessaire au succès de ce journal et pour l'adoption des plans d'amélioration que nous pouvons suggérer, de temps en temps. S'il nous arrivait de proposer ou de suggérer dans notre système d'agriculture des changemens dont la praticabilité ou l'utilité pourrait paraître douteuse, nous prions instamment les personnes qui pourraient être dans cette persuasion de vouloir correspondre avec nous sur le sujet, et donner ainsi lieu à la discussion. On n'avancera ni ne servira la cause des améliorations agricoles, en dénonçant comme "théorie," ou "agriculture des livres," les suggestions que nous nous croirons obligé de soumettre occasionnellement à la considération des cultivateurs. Il serait beaucoup plus profitable, si notre "théorie" était bonne, de la

mettre en pratique, ou d'en faire l'essai, et si elle réussissait, d'en recommander l'adoption à tous les fermiers. Nous aurons toujours soin de ne recommander des changemens que quand nous serons pleinement convaincu qu'ils sont nécessaires, qu'ils sont praticables, et qu'ils seraient avantageux, s'ils étaient adoptés et pratiqués convenablement. Nous n'ignorons pas qu'il arrive souvent que les changemens et les perfectionnemens suggérés sont tentés par des individus qui ne s'y prennent pas de la manière la plus convenable pour réussir, et qui n'ayant pas réussi dans leur tentative, s'en prennent à ceux qui ont suggéré les changemens et les injurient comme cultivateurs de cabinet, théoristes, etc., quand ils ne devraient s'en prendre qu'à eux-mêmes, pour n'avoir pas mis convenablement en pratique les améliorations qui leur étaient recommandées. Nous avons vu fréquemment des personnes se plaindre de n'avoir pas réussi à produire des récoltes d'après les plans qui leur avaient été proposés, quand elles avaient négligé les conditions les plus essentielles. C'est ainsi que parmi les rapports des résultats obtenus d'expériences en agriculture, on en voit à peine un seul qui puisse servir de guide ou d'antécédent, en conséquence de l'omission de circonstances essentielles. Cela provient, soit de l'ignorance de la pratique de l'agriculture, soit du dessein de garder le silence sur ce qui pourrait rendre ces rapports utiles. L'agriculture est un art qui, pour être entendu parfaitement, exige l'application la plus constante, une longue expérience, une pratique étendue, et le désir ardent, dans celui qui l'exerce, de devenir un bon agriculteur. Nous soumettons ces observations aux abonnés de ce Journal, en prenant la liberté de solliciter leur confiance. Notre plus grand désir est de rendre ce Journal utile; plusieurs de ceux qui le reçoivent sont en état de nous aider à le rendre de plus en plus utile, et nous les prions de nous prêter leur aide pour cette fin. En publiant ce Journal, la Société d'Agriculture du Bas-Canada n'a d'autre but que le progrès

de l'agriculture, et elle a encouru dans ce but de grandes dépenses. Ceux qui ont à cœur le même objet lui doivent prêter, pour l'avancer, l'aide de leur savoir et de leur expérience. Leur bonne pratique sera pour d'autres la leçon la plus utile, et quant à nous, ce nous sera une grande satisfaction de voir notre "théorie" corrigée, lorsqu'elle sera énoncée; car nous ne désirons nullement recommander des systèmes défectueux, et nous ne nous regarderons jamais comme trop vieux pour apprendre.

Nous voyons par la *Gazette de Gaspé* qu'à une assemblée récente de la Société Agricole du comté de Bonaventure, le Conseil a adjugé un prix de 20s. à M. Kell, pour avoir introduit dans le district un bouleverseur de sous-sol et un rayonneur perfectionné, faits par M. A. Fleck, fabricant d'instrumens agricoles, de Montréal, le Président regrettant que les fonds de la Société ne lui permissent pas d'encourager plus libéralement l'importation d'instrumens aratoires perfectionnés. Les 20s. ont été aussitôt remis au trésorier, comme souscription de la part de M. Fleck, qui est maintenant membre de la Société.

Nous voyons avec plaisir que l'Association Agricole du Haut-Canada a résolu, à une assemblée récente, d'offrir des prix pour différens articles de production et de manufacture canadiennes, dans l'attente que les articles pour lesquels des prix auront été adjugés, seront transmis en Angleterre par les personnes qui les auront exposés, pour la grande Exposition qui doit y avoir lieu, l'année prochaine. C'est à quoi on pouvait s'attendre, mais nous croyons qu'il faudra quelque chose de plus pour induire ceux qui auront réussi à obtenir des prix, à faire passer les articles en Angleterre pour y être exposés. Peut-être serait-ce à l'Association elle-même à se charger de ce soin, d'autant plus qu'il ne serait pas raisonnable de s'attendre qu'une personne qui aurait un de ces articles voudrait prendre sur lui de l'envoyer en Angle-

terre, ou de l'y suivre. Si des particuliers entreprenaient de transporter leurs articles en Angleterre, et de courir leur chance à l'Exposition, on le pourrait trouver bon, pourvu qu'ils fussent sûrs de réussir, et que s'ils ne réussissaient pas, ils fussent tenus de remettre les prix à l'Association. Nous concevons que le meilleur plan serait que tous les articles qui aurnient obtenu des prix pour l'Exposition Anglaise fussent donnés en soin à l'Association, avec les noms et la résidence des propriétaires de chaque article, et qu'ils fussent tous envoyés en Angleterre, en temps opportun, par l'Association, sous la charge d'une députation convenable, et que les propriétaires de ces articles eussent droit aux prix obtenus en Angleterre, avenant le cas, et que ces articles y pussent être vendus à leur profit. Il faudrait encore que les frais, etc., fussent prévus et réglés d'avance, proportionnellement à ce que le transport de chaque article pourrait coûter. Les frais pourraient être considérables, mais nous ne doutons pas que si les articles étaient excellents de leur nature (et il serait plus qu'inutile d'en envoyer d'autres,) ils n'obtinssent des prix, et ne se vendissent bien en Angleterre.

Nous supposons que la Société d'Agriculture du Bas-Canada ne sera pas des dernières à encourager convenablement ceux de cette province qui voudront envoyer des articles à la grande Exposition Anglaise, particulièrement des échantillons des produits de l'Agriculture de ce pays strictement agricole. Nous avons ici du mil supérieur à toute espèce de foin produit en Angleterre, pour les chevaux. Quels que soient les articles qu'on envoie en Angleterre, il faudra qu'ils soient accompagnés d'une députation pour leur donner la chance d'être remarqués et d'obtenir des prix. Dans la grande variété d'excellents instrumens d'agriculture employés dans les Iles Britanniques, nous n'avons pas vu de machine aussi utile et aussi simple que l'est la grande charrette, ou charrette à foin du Bas-Canada. Elle est aisée à conduire, tirée par un seul cheval, et à notre

humble avis, elle conviendrait dans tout pays et serait presque toujours préférable-à toute autre espèce de voiture pour charrier le foin, la paille, etc., à la grange ou à la basse-cour. Les charrettes pesantes, ou *waggon*s, ne seraient pas convenables ou commodes, sur la plupart des fermes; elles pourraient être avantageuses sur les bons chemins, ou lorsque la distance serait très considérable; mais pour serrer les récoltes de foin ou de grain, ou les conduire à des distances médiocres, il n'y a rien de mieux que la charrette à foin canadienne, ni dans ce pays ni dans aucun autre. Nous prendrions du temps pour penser à quelques autres bonnes voitures ou autres machines que nous avons ici, et nous espérons pouvoir en faire une liste capable de faire honneur au Canada. Il y a ici un autre article auquel nous ne voyons rien de préférable pour l'usage qui en est fait, ou pour la commodité: nous voulons parler du cabrouet canadien employé dans nos villes, et tiré par un seul cheval. Cette voiture qui se charge et se décharge avec la plus grande facilité, et qui ne demande qu'un bon cheval de trait, n'a rien qui la surpasse en commodité, ni sur ce continent, ni dans aucun autre pays. Le grand avantage de la charrette à foin et du cabrouet, consiste dans leur simplicité, leur bon-marché, leur commodité et leur efficacité, comparés aux incommodes *waggon*s et à l'espèce de charrette employée dans les Etats-Unis et en Angleterre. Ces deux sortes de voitures canadiennes sont des articles importants dans notre économie rurale, et nous prenons sur nous de dire qu'elles ne sont ni surpassées, ni égalées, à notre connaissance, pour la commodité et l'utilité. Nous avons ici des instrumens aratoires faits par M. Fleck, et d'autres faits par M. Rice pour le vannage et le nettoiement des grains et des graines, qui ne le cèdent point aux meilleurs des autres pays. Nous avons aussi les moulins à battre faits par M. Paradis et autres.

Si, néanmoins, les Sociétés Agricoles du Haut et du Bas-Canada se proposaient de

prendre part à la grande Exhibition de l'Industrie de toutes les nations, qui doit avoir lieu en Angleterre, elles auraient quelque chose de plus à faire que d'offrir quelques petits prix pour des articles que leurs propriétaires seraient tenus d'envoyer à Londres. A tout événement, à moins d'une appropriation législative directe pour aider ces Sociétés à envoyer des produits canadiens à la grande Exposition, elles pourraient employer leurs autres fonds au moins aussi avantageusement pour l'agriculture canadienne, en établissant dans la province des fermes-modèles et des écoles d'agriculture. Nous pourrions envoyer des articles qui nous feraient honneur, sans doute; mais pour les envoyer comme ils devraient l'être, il en coûterait aux Sociétés Agricoles des sommes qu'elles ne peuvent guère prendre sur leurs présents fonds, sans se mettre hors d'état d'encourager convenablement les améliorations dans le pays. Les Sociétés Provinciales d'Agriculture peuvent trouver abondamment à faire en Canada.

ASSOCIATION AGRICOLE DU HAUT-CANADA.

L'Assemblée Annuelle des Directeurs et des Membres de cette Société a eu lieu, au Palais de Justice, en cette ville, les 20 et 21 du présent mois.

En l'absence inévitable du Président, John Wethenhall, Ecr., l'Assemblée a été présidée par le second Vice-Président, Thomas Clark Street, Ecr., du Sault de Niagara.

Il a été décidé que la prochaine Exposition aurait lieu dans la troisième semaine de Septembre, dans le township de Niagara, dont les habitants ont promis de verser £300 aux fonds de la Société. Il a été fait beaucoup d'affaires de routine et quelques amendemens à la constitution de l'Association, sous la forme de réglemens. Il a été nommé un comité pour rédiger des projets d'amendemens pour l'Association Provinciale et autres Sociétés Agricoles de la province. Il a aussi été déterminé qu'on s'adresserait aux deux branches de la Législature sur l'importance de l'établissement d'une Chaire d'Agriculture dans l'Université, d'un Bureau d'Agriculture et d'une Ferme Expéri-

mentale. La liste des prix a été révisée, et il y a été ajouté des prix pour les Bêtes à cornes de Durham et de Grade, ainsi que pour les forts Chevaux de trait. La grande Exposition de l'Industrie des nations, qui doit avoir lieu en Angleterre, l'année prochaine, a été prise ensuite en considération, et l'on a paru être fortement persuadé que l'honneur et l'intérêt du Canada exigent que nos productions principales et particulières soient convenablement représentées dans la capitale de l'empire britannique. On est alors convenu que les prix suivants seraient donnés pour cet objet :

Pour le meilleur ameublement de Salon, fait de bois de noyer noir, Diplôme et £15; pour le meilleur ensuite, £10. Pour les meilleurs ameublemens, faits de bois d'érable ondé, les mêmes prix. Pour le meilleur drap large, pas moins de dix verges, diplôme et £5; pour le meilleur ensuite, £3. Pour les couvertures de laine, les mêmes prix. Flanelle, première qualité, diplôme et £3; seconde, £2. Les prix pour ces articles seront payés aux expositeurs, à condition qu'ils les enverront en Angleterre. Le premier prix de £25, pour les meilleurs 25 minots de blé de la classe de la Compagnie du Canada, ayant été offert, comme précédemment, par la libéralité de la Compagnie, le prix pour les 25 meilleurs ensuite, sera de £12 10s. Pour la farine la mieux manufacturée, etc., £3 et £2. Pour le fromage de la première qualité, £4; de la seconde, £3; de la 3ème., £2. Les mêmes prix pour le beurre, en tinette de pas moins de 56 lbs. Si d'autres productions canadiennes sont de nature à mériter d'être envoyées en Angleterre, la Société ne manquera pas de leur prêter son aide. Les habitans de ce pays, la plus importante des colonies britanniques, devraient faire, et sans perte de temps, tous leurs efforts pour atteindre et maintenir une position honorable, à la grande Exposition de l'Industrie du monde.

Nous remarquerons, avant de terminer, que l'assemblée a nommé MM. E. W. Thompson et Henry Ruttan, arbitres pour l'adjudication du prix de £50, offert par le Gouverneur-Général, pour le meilleur essai sur l'influence des canaux par rapport à l'agriculture canadienne. L'autre arbitre, nommé par Son Excellence, est John Young, Ecr., de Montréal. On nous dit qu'il a déjà été envoyé une dizaine d'Essais. La liste des prix pour la prochaine exposition ne tardera pas à être publiée.—*British Colonist, de Toronto.*

CORRESPONDANCE.

LE BOULEVERSEUR DE SOUS-SOL DE
M. A. FLECK.

ORMSTOWN, 15 Mars, 1850.

CHER MONSIEUR,—Je vous ai promis, lorsque j'ai acheté de vous un bouleverseur de sous-sol de vous rendre compte de sa manière d'opérer, aussitôt que j'aurais fini d'en faire l'essai. Vous savez que les cultivateurs sont plus aptes à se servir d'un instrument, et à en éprouver l'avantage ou le désavantage, qu'à écrire des essais; mais j'ai été si satisfait des expériences que j'ai faites avec votre bouleverseur, et je suis si convaincu de l'avantage qu'il y a à l'employer, comme instrument essentiel à la bonne culture du sol, dans un climat comme le nôtre, que je sens que je manquerais, non seulement à la promesse que je vous ai faite, mais encore à mon devoir envers ceux qui, comme moi, cultivent la terre, si je ne vous envoyais pas un compte-rendu du résultat de mes expériences, ainsi que de l'opinion que je me suis formée de l'instrument et de son usage. Je me suis servi du bouleverseur pour plusieurs des fins auxquelles il peut être employé, et je me suis convaincu que c'était un instrument digne de toute l'attention des agriculteurs. Au printemps, sur une terre qui avait été labourée, l'automne, pour demeurer en jachère, et pour y arracher et détruire les herbes nuisibles, l'instrument a passé de beaucoup mon attente: il peut être employé beaucoup plus tôt que la charrue ordinaire; il ouvre le sol à une plus grande profondeur; il fera l'ouvrage de six charrues ordinaires, et laissera le sol assez divisé et ameubli pour épargner la plus grande partie du hersage exigé pour la jachère d'été, etc. Je crois que c'est l'instrument le plus précieux qui ait encore été employé en Canada. Dans le fait, je croirai qu'une ferme n'aura pas tout ce qu'il lui faut, s'il lui manque un bouleverseur de sol, qui, là où la culture se fait en grand, se paiera dès la première saison, par le travail qu'il épargnera, pour ne rien dire de l'amélioration de la culture. Deux chevaux suffisent ordinairement pour faire opérer la machine: ce n'est que dans une terre argileuse très forte, qu'il peut devenir nécessaire d'en ajouter un troisième.

Je suis, cher monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

GEORGE CROSS.

A M. Alexander Fleck,

ORMSTOWN, 15 Mars, 1850.

MONSIEUR,—Il vous est dû, ainsi qu'aux cultivateurs généralement, que j'ajoute mon témoignage à ce que mon ami, M. Cross, a dit concernant votre bouleverseur de sous-sol. J'ai emprunté de lui l'instrument, et j'avoue que je doutais un peu qu'il pût être employé avantageusement; mais mes doutes n'ont pas tardé à se dissiper. Je m'en suis servi une journée et demie, le printemps dernier, sur un champ qui avait été labouré, l'automne précédent: je n'ai attelé que deux chevaux, et j'ai fait, pendant ce temps, autant d'ouvrage que j'en aurais pu faire en huit jours, avec la charrue ordinaire. Je trouvai aussi qu'il épargnait plus d'ouvrage, dans le hersage subséquent, que je n'ai dit quant à l'usage de la charrue. Le bouleverseur est, à mon avis, destiné à compenser, à un très haut degré, la brièveté de nos saisons d'été, en nous mettant en état de faire beaucoup d'ouvrage en peu de temps, et de le faire beaucoup mieux que par l'ancienne méthode. Je ne doute nullement qu'aussitôt que l'importance du bouleverseur de sol sera connue, il ne se trouve pas de cultivateur un peu à son aise qui n'en ait un.

J'ai l'honneur d'être

Votre obéissant serviteur,

ALEX. YOUNG.

A M. Alexander Fleck,

Rue St. Pierre, Montréal.

N. l'Editeur du JOURNAL D'AGRICULTURE.

MONSIEUR,—Par le numéro du mois dernier, j'observe avec plaisir que la Société d'Agriculture du Bas-Canada a décidé que le Journal d'Agriculture serait publié pendant la présente année; et je me flatte que cette décision opportune ne restera pas sans appui de la part de nos cultivateurs, et de plus, que la Législature trouvera qu'il est de son devoir de lui venir en aide.

J'ai aussi beaucoup de plaisir à voir l'éloge mérité qu'obtiennent les instruments aratoires de M. Fleck. J'ai passé quelques jours à Montréal, l'été dernier, et j'ai examiné minutieusement (veuillez bien excuser ma présomption) des échantillons des instrumens qu'il fabrique, et j'en suis venu à la conclusion qu'il ne peut s'en faire de meilleurs dans aucun pays. Je vous serai obligé, si, dans votre prochain numéro, vous insérez l'avis concernant les "Instruments Aratoires" de M. Fleck, de vouloir bien ajouter mon nom à ceux qui sont

déjà apposés pour témoigner de leur excellence et de leur supériorité.

Je recommanderais fortement, et je suggérerais humblement aux différentes Sociétés Agricoles du District de Québec, et particulièrement aux Sociétés de District, d'acheter annuellement un bon nombre des instrumens aratoires fabriqués par M. Fleck, pour être distribués comme prix, au lieu d'argent, aux Expositions annuelles; ce serait le moyen le plus efficace d'introduire l'usage d'instrumens d'agriculture convenables dans un district où ils sont encore fort rares.

Si vous jugez que les réflexions et les suggestions précédentes méritent une place dans votre Journal, j'en serai fier et reconnaissant.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Voire très obéissant serviteur,

MATTHEW DAVIDSON.

Comté de Québec, 23 Février, 1850.

Pour le Journal d'Agriculture.

"Le gouvernement général (E. U.) n'a encore accordé aucune aide directe pour l'encouragement de l'agriculture, si ce n'est des petites sommes pour collection de statistiques agricoles et quelques analyses chimiques. Cette aide, dans mon opinion, est absolument insuffisante. Pour donner à cette branche importante de l'industrie américaine tout l'encouragement qu'elle mérite, je recommande respectueusement d'établir un bureau d'agriculture, attaché au Département de l'Intérieur. Elever la condition sociale de l'agriculteur, augmenter son bien-être, lui procurer plus de moyens de se rendre utile à son pays, en multipliant les sources qui peuvent lui fournir des renseignemens et des informations, telle devrait être l'étude de tout homme d'état, de tout législateur."

Extrait du message du Président actuel des Etats-Unis, au congrès.

M. L'EDITEUR, — Vous avez déjà appelé l'attention de vos lecteurs sur les paroles du Président actuel des Etats-Unis, dans l'action la plus solennelle de sa haute charge. C'était bien. Mais comme les meilleures choses s'oublient vite, je viens les leur rapporter encore avec de nouvelles réflexions.

Les doctrines dites *annexionistes* qui se prêchent depuis quelques mois ici, éveillent tout naturellement notre attention sur tout ce qui se dit et se fait, en bien comme en mal, chez nos voisins. Ces paroles du premier citoyen de la grande République méritent donc une attention sérieuse de la part de ceux qui

s'occupent de la chose publique ici. L'agriculture, cette branche si importante de l'industrie américaine, n'était pas encore directement représentée dans aucun des grands départemens du gouvernement américain. Le Président suggère la convenance de créer immédiatement un bureau d'agriculture.

Rien n'empêche d'annexer le Canada à une aussi bonne idée. Le Canada est plus encore que les Etats-Unis un pays agricole. Pourquoi donc l'agriculture n'aurait-elle pas son représentant dans les grands pouvoirs publics? S'il y a un procureur général, un solliciteur général, un receveur général, un inspecteur général, un adjutant général, un commissaire des travaux publics, un commissaire des terres, etc., pourquoi n'y aurait-il pas un ministre de l'agriculture?

Les finances, les travaux publics, les terres de la couronne, etc., doivent-ils avoir un plus grand poids dans la balance des grands intérêts du pays que l'agriculture? Qui oserait le soutenir?

La France, la Belgique et la Prusse n'ont-elles pas leurs ministres de l'agriculture?

On allèguera peut-être les inconvéniens d'un rouage de plus dans la machine administrative déjà assez compliquée. Je réponds que, sans une nouvelle complication, il est facile d'avoir un ministre de l'agriculture. Il suffit d'attacher ce nouveau bureau à celui des travaux publics ou à celui des terres de la couronne.

Ce ministère ne serait pas une sinécure, s'il était rempli convenablement. L'état déplorable de l'agriculture donnerait un nouveau ministre une occupation suffisante.

Préparer des statistiques agricoles, encourager l'établissement de fermes-modèles et de sociétés d'agriculture dans chaque comté; recevoir leurs rapports annuels qui se résumeraient dans un rapport général soumis chaque année à la Législature; encourager en même temps les manufactures canadiennes, pour servir de débouché à certains produits de notre sol, tel que le fer, le verre, le chanvre, la laine, le cuir et autres objets que nous vendons souvent dans leur état brut aux manufactures étrangères, pour les racheter ensuite, après qu'ils ont été manufacturés; plaider au besoin la cause de ces mêmes produits, pour leur obtenir une protection suffisante dans les questions du tarif; tels sont les objets principaux sur lesquels notre nouveau ministre aurait les yeux toujours ouverts. Il serait le centre commu-

vers lequel tous ces divers intérêts de l'agriculture et d'autres encore viendraient converger.

L'établissement de ce bureau aurait de plus un effet moral dans l'esprit du cultivateur. Voyant ses intérêts directement représentés en haut lieu, il aura une plus haute idée de sa condition d'agriculteur, et s'y attachera davantage. Le jeune homme, au sortir de l'école ou du collège, dédaignera moins la charrue paternelle, et n'ira pas trafiquer son héritage contre la champure ou la verge du petit détailleur. Il sera moins tenté d'abandonner le toit paternel, pour aller s'enfermer dans un comptoir dans nos grandes villes, au risque de perdre, avec son temps, son repos et sa santé, quelque chose de bien plus précieux.

A. B. C.

• • 27 mars, 1850.

A l'Editeur du Journal d'Agriculture.

ST. GERVAIS, 1er Mars, 1850.

MONSIEUR,—Vous invitez vos souscripteurs à vous communiquer leurs connaissances sur l'agriculture et sur les moyens à prendre pour la faire fleurir, et l'améliorer d'une manière à procurer l'aisance aux habitants du Canada. Depuis que je me suis cru capable d'être utile, j'ai porté toute mon attention à encourager l'agriculture. Descendant moi-même de parens agriculteurs, j'ai toujours respecté cette classe de la société et l'ai en même temps considérée comme la plus utile et la plus nécessaire à notre prospérité. Pendant longtemps, je n'ai trouvé que peu d'écho. J'ai voulu m'en occuper plus spécialement, et j'ai été contrarié...

Vos invitations répétées, monsieur l'Editeur, m'ont fait rompre le silence, et je vous témoigne aujourd'hui combien j'apprécie vos efforts et le courage que vous apportez au progrès de l'économie rurale dans le Canada. Tout homme aimant sa patrie doit vous savoir gré d'un tel dévouement, vous en féliciter, vous encourager et dire ce que vous : "C'est l'unique moyen de procurer l'aisance dans ce pays ! sans l'agriculture, peu ou point de commerce ; sans le commerce et sans l'agriculture, tous les autres arts et métiers, même les sciences, deviendront nuls." Engagé dans une profession libérale depuis bien des années, je ne puis me croire capable d'indiquer quelque chose sur l'agriculture, qui aurait échappé à l'homme de l'art qui le pratique avec tant d'avantage ; je ne puis tout au plus, qu'approuver toutes les améliorations qu'il propose et les mettre en pratique.

J'aborde, M. l'Editeur, en tremblant, l'éducation de la campagne. Comme vous, je trouve que l'éducation donnée à grands frais ne répond pas aux vues de la législature ; ne sert de rien à l'agriculture, sinon à lui nuire.

Mes anciennes prévisions se sont réalisées ! Je vois, dans ce moment, des jeunes hommes de dix-sept ans et plus, sortis de ces écoles, ne sachant aucuns métiers, à charge à leurs parens ; et ceux-ci demandent l'aumône pour eux et leurs enfans, ces enfans n'ayant d'autres ressources que la table du père, qui les loge sous le toit paternel malgré son exiguité.

Appuyé de l'opinion de plusieurs MM. d'une grande expérience sur le sujet de l'éducation, j'ose vous faire part du moyen que, dans mon humble opinion, je croirais convenable pour détourner l'émigration du Canada, faire cesser les incendies, les procès et les désordres de nos campagnes. Le voici : faire quelques amendemens à la Société d'Agriculture du Bas-Canada, et dissimuler ses membres dans tous les districts ; rappeler celles des comtés qui ne produisent aucun bien, sinon aux plus riches et aux plus adroits ; rappeler aussi la loi d'éducation, qui est la ruine entière de la classe la plus industrieuse, qui, au lieu d'être protégée, se trouve réduite à un état approchant de la grande misère.

Au lieu des deux arts ainsi rappelés, autoriser des sociétés d'éducation dans chaque comté ou chaque paroisse, et des fermes-modèles. Sur ces fermes, établir de bonnes écoles ; dans ces écoles, parler des maîtres compétents et capables de juger du talent des enfans, et de leur aptitude, en les faisant travailler l'art pour lequel ils auraient le plus de goût ; conserver un surintendant des écoles, avec de certaines obligations. Cette société aurait pour président le ministre de la paroisse ou township, et pour ses officiers, ceux qui en seraient les plus hauts souscripteurs ; le gouvernement doublerait ou triplerait les deniers souscrits, donnerait même quelques prémiuns à ceux qui se montreraient les plus courageux. Le président veillerait soigneusement, avec l'aide du vice-président, au bon maintien de l'établissement, jugerait des sujets à y admettre, et les premiers qui sortiraient agriculteurs de ces établissemens devraient être, de préférence, nommés aux charges honorables des paroisses.

J'aurais encore, M. l'Editeur, d'autres détails trop longs à énumérer dans une simple lettre. J'ai eu la hardiesse d'écrire tout ceci

dans l'espoir que quelques-uns de nos bons législateurs daigneront s'occuper de la triste situation où nous sommes : les plus simples, quelquefois, donnent l'occasion aux plus spirituels de faire développer leurs grands talents. Et dans ce but, tout incapable, pour ainsi dire, de tenir ma plume, j'ai tracé ces lignes ; j'offre des vœux sincères à notre grand Maître pour qu'elles produisent un petit ou un grand bien, faites-en l'usage que vous jugerez convenable. Croyez-moi votre collaborateur en l'agriculture,

A. TUNGEON,
Ex-Prés. Soc. A. C. B.

Pour le Journal d'Agriculture.

DE LA LAITERIE.—DE LA MANIÈRE DE TRAIRES,
—PRODUIT DES VACHES EN LAIT ET EN
BEURRE.—LOCAL DE LA LAITERIE, US-
TENSILES, FABRICATION DU BEURRE.

Il n'y a point d'exploitation agricole qui soit absolument sans vaches.

La laiterie n'est pas toujours une branche importante de l'économie rurale, mais au moins elle est toujours un objet intéressant pour le ménage champêtre.

Je crois que l'agriculture canadienne entre-tient généralement trop peu de vaches. Le laitage fournit un aliment sain et agréable, qui diminue la consommation du pain ; les vaches produisent du fumier qui augmente la fertilité des terres, double motif pour que le cultivateur ait plus de grains à vendre.

Dans bien des positions, la vente du lait ou du beurre offre des profits qui ne sont pas à dédaigner.

Bien des ménagères allemandes entretiennent avec les produits de la laiterie leurs enfants et leur ménage.

En Saxe, dans les grandes fermes, c'est la maîtresse qui a, comme dans les petites exploitations, outre la direction du ménage, celle de la laiterie et des vaches, dont le nombre est souvent de 30, 40 et plus. On trouve nous dit Schmalz, occupées à laver elles-mêmes le beurre, la femme du propriétaire cultivateur comme celle du fermier, et souvent ce sont des dames distinguées par leur éducation et leurs manières.

Les femmes coopèrent ainsi activement à la direction et à la prospérité de l'établissement ; elles ont des occupations qui conviennent très bien à leur sexe, et qui sont à la fois agréables et utiles.

De la manière de traire les vaches — Bien traire une vache n'est pas une chose si facile qu'on pourrait le croire, et bien des bonnes vaches ont été gâtées par la négligence ou la mauvaise volonté des servantes chargées de les traire. Il faut pour cela d'abord la volonté de bien faire, puis de l'habitude et de la force. Tout ces motifs se réunissent pour que, si l'on a plusieurs vaches, on les fasse soigner et traire par un homme.

La vache à laquelle on a enlevé son veau, ou qu'on ne laisse pas têter par lui, est privée d'une des plus douces jouissances de l'amour maternel, mais ce devrait être encore pour elle une jouissance que d'être débarrassée de son lait par la main de l'homme. Pour cela, il faut d'abord que les vaches soient traitées avec douceur, qu'elles aiment celui qui les soigne, au lieu de trembler devant lui, comme il arrive trop souvent.

Les vaches ont la faculté de retenir leur lait. Beaucoup le retiennent, lorsqu'on leur a enlevé leur veau, jusqu'à ce que son abondance et la douleur qui doit en résulter les forcent à le laisser aller. J'ai vu des vaches, habituées à n'être soignées que par des femmes, refuser de se laisser traire par un homme.

Pour qu'une vache soit bien traitée il faut donc faire en sorte que cette opération lui soit agréable. Une bonne manière, qui existe dans la plupart des grandes vacheries, c'est que le marcaire (1) soit précédé d'un petit garçon qui fait passer ses mains sur les trayons, comme s'il voulait réellement traire, mais qui n'exécute ce mouvement qu'avec légèreté pour faire éprouver à la vache une sensation agréable sans faire couler son lait. Les vaches se trouvent ainsi préparées l'une après l'autre au moment où le marcaire vient réellement les traire, et si celui-ci possède d'ailleurs l'amour de ces bêtes, elles laissent facilement couler leur lait jusqu'à la dernière goutte. Si le marcaire n'a pas d'aide, il opère lui-même cette manipulation des trayons pendant quelques instants, avant de commencer à traire réellement.

Pour traire, le marcaire assis sur sa sellette à un pied, fixée autour de ses hanches au moyen d'une courroie, se place au côté droit de la vache. Il tient le seau à traire entre ses

(1) *Marcaire*, celui ou celle qui traie. Il est probable que c'est du mot *melker*, qu'on a fait par corruption, *marcaire* dans les départements des frontières de l'Allemagne.

ambes, de manière que ses mains soient libres. Ordinairement il appuie le front sur le flanc de la vache. Il prend un trayon dans chaque main, et en diagonale, c'est à dire d'une main un trayon du côté droit et de l'autre un trayon du côté gauche, les saisissant assez haut pour comprimer une portion de la glande du pis, et il emploie la force de pression et de traction suffisante pour faire couler le lait. S'il opère régulièrement et alternativement le mouvement de monter et de descendre de chaque main, le lait coule sans interruption, de manière qu'on distingue à peine qu'il provient de deux sources. Ainsi les mouvements, outre qu'ils sont réguliers, ne doivent pas être trop précipités.

Quelques marcaires replient le pouce, de manière que le trayon est pressé entre les quatre doigts et la partie supérieure du pouce, c'est-à-dire l'ongle et l'espace compris entre l'ongle et la première articulation. Cette méthode doit occasionner au trayon une pression qui peut devenir douloureuse, et je crois qu'il est préférable de le saisir à pleine main ; cependant les Suisses traient généralement avec le pouce replié.

De quelque manière qu'on opère, il est de la plus grande importance de traire à fond. Le pis doit être complètement vide, et il est alors petit. Les vaches qui ont un pis charnu, qui reste gros lors même qu'il est vide, ne sont pas les bonnes laitières.

Avec un bon marcaire les vaches restent ordinairement tranquilles pendant qu'il les traie. J'indiquerai une manière simple d'entraver celles qui seraient disposées à donner des coups de pied.

Pour empêcher les mouvements de la queue dans la saison des mouches, quelques-uns la fixent par une petite courroie qui fait le tour du jarret de la vache. Mais en appuyant la tête contre le flanc de la vache et tenant sous elle le seau à traire, on n'est pas incommodé par les mouvements de la queue, surtout si elle est propre.

Si la vache fait quelque mouvement violent, la sellette à un seul pied étant fixée au moyen d'une courroie, le marcaire a les mains libres, il peut facilement se reculer, se mettre debout, et il est bien rare que le lait soit renversé.

Enfin si l'on n'a pas assez de bêtes pour entretenir un homme n'ayant d'autre occupation que de les soigner, il est toujours très important, et c'est une condition indispensable de la bonne tenue des vaches, que la personne qui les

soigne puisse le faire régulièrement et ne soit jamais dérangée par d'autres travaux, le matin et le soir, aux heures où elle doit fourager et traire.

(A continuer.)

À l'Éditeur du JOURNAL D'AGRICULTURE.

MONSIEUR.—Aurez-vous la bonté de répondre aux questions suivantes, au sujet de l'emploi du fumier ?—

1. Le fumier amassé ou fait dans l'hiver est-il plus profitable, si on le laisse chauffer pendant quelques semaines; ou doit-on l'employer tout de suite dans son état naturel ?

2. Quelques cultivateurs de cette partie du pays ont mis de la chaux sur le fumier, pour y détruire les semences des herbes nuisibles, etc. Approuvez-vous ce procédé? Ne fait-il pas tort à l'engrais et ne l'appauvrit-il pas?

3. Ne serait-il pas avantageux au cultivateur de préserver en un tas, pendant un an ou deux, le fumier fait ou amassé cette année, ou doit-il être répandu sans délai sur le terrain ?

4. Est-il plus avantageux d'étendre sur des prairies le fumier amassé cette année, que de l'enterrer dans le sol, au moyen de la charrue? Est-il mieux d'employer un vieil engrais pour des récoltes de foin ou de grain?

RUSTICUS.

Comté de Berthier, 26 Février, 1850.

Nous nous faisons un plaisir de répondre aux questions qui nous sont faites par notre respectable correspondant, "Rusticus."

1. Nous croyons que, pour les fins ordinaires de la ferme, le fumier doit être employé la même année qu'il est fait, et le temps où il fermente est celui où il est appliqué avec le plus d'avantage au sol et aux récoltes. Il ne faut pas laisser durer la fermentation trop longtemps, avant d'appliquer l'engrais à la terre. Nous avons eu pour habitude de faire charrier, dans l'hiver, autant de fumier que nous pouvions, de la basse-cour sur les champs où il devait être employé, le printemps, et nous l'avons toujours trouvé dans un état suffisant de fermentation, à l'époque où il devait être appliqué au sol. A l'ouverture du printemps, nous faisons amasser en un tas dans la basse-cour, les restes de paille et de fumier étendus ça et là, et nous trouvons qu'au bout d'un mois ou de six semaines, ce tas avait assez fermenté pour pouvoir être employé. En

général, les cultivateurs canadiens n'ont pas beaucoup de paille dans leurs basses-cours, et leur fumier est peu mêlé de paille. En conséquence il est bon à employer tout de suite, et il ne devrait jamais être réservé pour l'année suivante. Tout engrais sera plus profitable à la terre, s'il y est appliqué l'année qu'il est fait, que s'il ne l'était que l'année suivante. Le fumier qui a trop fermenté, n'a plus le même effet, lorsqu'il est appliqué au sol, ayant alors perdu une partie de ses plus précieuses qualités.

2. Les graines des mauvaises herbes sont très pernicieuses dans le fumier, et il serait sans doute très à propos de les détruire, en laissant fermenter le fumier jusqu'à ce que cet effet ait eu lieu; mais il ne faut jamais mettre de la chaux sur du fumier de paille, à moins qu'on ne la mêle dans un tas dont on veut faire un engrais artificiel. Dans ce cas, des lits alternatifs de terre, de fumier et de chaux peuvent être mis ensemble, pourvu qu'on mêle autant que possible la chaux avec la terre, ou la mousse, en faisant le tas. Toutes ces couches, après être demeurées quelques semaines dans cet état, doivent être remuées; et plus le tas aura été retourné fréquemment et mêlé, mieux il vaudra.

3. Les réponses faites aux deux premières questions peuvent être appliquées à la troisième.

4. Pour engrais de surface, on se sert ordinairement de vieux fumier, quand on en a; mais si l'on herse de l'engrais avec des récoltes de grains, nous aimerions mieux employer le vieux fumier de cette manière, si nous en avons, que de l'étendre sur des prairies. Le fumier nouveau peut servir à l'engrais superficiel des prairies, bien que l'engrais artificiel décomposé soit meilleur. L'emploi du fumier vert à la surface, pour les récoltes de grains, est sujet à cet inconvénient, que s'il s'y trouve des graines d'herbes nuisibles, elles ne manqueront pas de croître rapidement, si la vitalité n'en a pas été détruite. Il est beaucoup

mieux pour les récoltes de grains d'ensouffler le fumier vert dans le sol, en labourant, que de le herser seulement à la surface. Dans le fait, nous aimerions mieux nous passer d'engrais pour les récoltes de grains, que de les engraisser superficiellement avec du fumier qui n'aurait pas fermenté suffisamment. Quant aux racines ou aux récoltes cultivées à la houe, il n'est pas de la même conséquence d'y employer du fumier vert, attendu que les mauvaises herbes peuvent être détruites par le binage et le sarclage. Dans tous les cas, les cultivateurs doivent se rappeler que le fumier ne peut rien gagner à être gardé pendant longtemps, mais qu'au contraire, il perdra de plus en plus. En conséquence, plus tôt il pourra être mis dans le sol et appliqué aux récoltes, ou mêlé pour former un engrais composé, mieux ce sera.

(Extrait du Livre de la Nature.)

INFLUENCE DE LA VIE CHAMPÊTRE SUR LA SANTÉ.

Tous les hommes sont tenus d'employer tous les moyens convenables pour conserver un bien aussi précieux que la santé, et l'un des plus efficaces est sans aucun doute la vie qu'on mène à la campagne. Heureux, en effet, celui qui se trouvant par état plus rapproché du sein de la terre, trouve dans le commerce de la nature ses travaux, ses plaisirs et sa destination! Placé à la vraie source de la jeunesse, de la santé et du bonheur, son corps et son âme vivent dans une plus parfaite harmonie: l'aimable candeur, l'innocente gaieté, le contentement accompagnent tous ses pas, et il ne meurt que rassasié de jours.

Si l'on voulait exposer les principes nécessaires à la santé et à une longue vie, il faudrait en revenir au tableau de la vie champêtre. Nulle part on ne trouve toutes les qualités qui y concourent aussi complètement réunies qu'à la campagne où tout ce qui est autour de l'homme et dans l'homme le conduit directement à ce but. Un air pur et sain, une nourriture simple et frugale, des exercices convenables, de l'ordre dans toutes les parties de la vie, le spectacle dans toute sa nouveauté, le doux repos, la sérénité qu'il communique à notre âme, quelles sources de santé et de réparation!

D'autre part, rien n'est aussi propre que la vie champêtre à imprimer au caractère de l'homme le ton nécessaire pour enlever à son âme ce qu'elle a de passionné, d'exalté, en nous éloignant du tumulte et de la corruption des villes qui alimentent tous les excès. Ainsi elle nous donne intérieurement et extérieurement cette tranquillité, cette égalité si favorables à la conservation de la vie : elle nous offre une foule de jouissances, d'espérances, etc., etc., sans agitations, et tempérées par la nature. Il n'est donc pas étonnant que les exemples d'une longue et saine vieillesse se trouvent parmi ceux qui suivent cette manière de vivre, la première et la plus naturelle à l'homme.

Le bonheur général et individuel y gagnerait sans doute, si la plupart des mains occupées à écrire étaient employées aux travaux rustiques, auxquels les intérêts politiques même devraient nous rappeler. Il est vrai que nous ne pouvons pas tous être cultivateurs : mais ne serait-il pas du moins à désirer que les savans, les gens de profession et autres, partageassent leur vie en deux parties, semblables aux anciens qui, malgré les affaires d'état et leur philosophie, ne regardaient pas comme au-dessous d'eux de s'adonner par intervalles à la vie champêtre ? Les suites désastreuses de la vie sédentaire cesseraient, si l'homme qui s'y livre passait quelques temps à cultiver son champ ou ses jardins ; car, par la vie champêtre, je n'entends pas la méthode ordinaire d'emporter avec soi les livres et les soucis, de lire, d'écrire et de méditer en plein air, au lieu de le faire dans un appartement. Comme le séjour des champs rétablirait l'équilibre entre l'esprit et le corps, si souvent détruit par une application trop suivie ! comme en réunissant les exercices du corps, le plein air et la sérénité de l'âme, il opérerait chaque année un rajeunissement et une restauration infiniment favorables au bonheur et à la durée de la vie !.....

Cette pratique produirait aussi beaucoup d'avantages pour le moral. On enfanterait moins de chimères et de systèmes ridicules : on ne s'imaginerait plus voir le monde borné à son individu ou aux murailles qui le renferment. L'esprit aurait plus de vérité, de justesse, de chaleur, de naturel : qualités qui distinguent les sages de l'antiquité et dont la plupart les devaient peut-être à l'habitude de vivre au sein de la nature.

Homme raisonnable et sensible, ah ! travaille sans cesse à entretenir en toi le goût des plaisirs champêtres ! Qu'il est aisé de le

perdre en menant toujours une vie isolée, accablé d'affaires, et en respirant sans cesse l'air corrompu d'une étude. Quiconque l'a une fois perdu, ne ressent plus les bienfaisantes influences de la nature au milieu du plus riant paysage, sous le ciel le plus beau, il est sans jouissances, sans âme.

Dérobons-nous quelquefois aux soins de la ville, in-en-és que nous sommes ! Pourquoi avons-nous entassé ces quartiers de roches artistement taillés ? N'est-ce pour nous cacher le spectacle du firmament ? Pour nous ôter réciproquement la jouissance de l'air et du soleil ?

Combien dans l'enfance du monde, les hommes, au sein de l'innocence et de la gaieté, vivaient heureux au champs !... Là des plaisirs purs remplissent le cœur de délices toujours nouvelles ; on a la vue de tout le ciel ; un voisin incommode ne nous y prive pas de la clarté du jour. Oh ! si les hommes connaissaient leur bonheur !... Ce n'est pas dans l'obscurité des villes que la nature le plaça—il se trouve à la campagne à la portée de tous ; celui même qui ne le cherche pas l'y trouve. Les richesses de la nature forment le trésor de l'homme des champs ; son or, ce sont les épis et les fruits mûris par le soleil ; cachés dans les arbres touffus, ces musiciens ailés valent pour lui les plus nombreux orchestres. Les jouissances viennent de la nature ; l'art qui l'imité n'ose que rarement s'approcher d'elle.

Pauvreté de nos campagnes ! oh ! que tu es riche ! Si la faim se fait sentir, chaque saison pour la satisfaire nous distribue ses présents avec profusion—la charrue fournit la table—la feuille verte rehausse le coloris des fruits qui le couvrent—l'eau de la fontaine tient lieu de boissons traitées et nous offre un breuvage pur, source de santé. Son doux murmure invite au repos.....

Et, une vie si pleine de charmes pourrait m'être indifférente !... Je mépriserais les dons du Créateur !... Non, j'aimerais la vie champêtre... C'est le moyen de conserver ma santé, de prolonger mes jours, de ne pas altérer mes forces et de me procurer une médiocrité tranquille et rassurante.

EFFETS PRODUITS PAR LA PLUIE, LORS-QU'ELLE DESCEND DANS LE SOL.

1. Elle produit le renouvellement de l'air.—On croit qu'un renouvellement fréquent d'air dans le sol est favorable à sa fertilité ; et la pluie détermine ce renouvellement.

Lorsqu'elle tombe sur le sol, elle pénétre dans le sol intérieur, par ses pores ou ses fissures, antérieurement remplis d'air. Lorsque la pluie cesse, l'eau s'écoule par les fossés, et à mesure qu'elle abandonne les pores du sol, au-dessus, l'air s'y introduit et remplit les nombreuses cavités d'où la descente de la pluie l'avait chassé. Là où la terre reste couverte d'eau, un tel renouvellement d'air ne peut pas avoir lieu.

2. *Elle réchauffe le sous-sol.*—La pluie, en tombant au travers de l'air, acquiert la température de l'atmosphère. Si elle est plus élevée que celle de la surface du sol, cette dernière en est réchauffée, et si la pluie est abondante et descend aisément dans le sous-sol, elle portera avec elle cette chaleur jusqu'à la profondeur des égouts. Ainsi, le sous-sol, dans les terres bien égouttées, devient plus chaud, non seulement parce que l'évaporation est moindre, mais encore parce que, dans la saison d'été, la pluie descend avec elle la chaleur de l'atmosphère pour l'ajouter à la chaleur naturelle de la terre.

3. *Elle égalise la température du sol durant le temps de la croissance.*—Le soleil dardé ses rayons sur la surface du sol, et l'éclaire graduellement; mais, même en été, la chaleur directe ne descend qu'à quelques pouces au-dessous de la surface. Mais lorsque la pluie tombe sur une surface échauffée et descend aisément, comme dans les terres légères, elle devient elle-même plus chaude, et porte sa chaleur avec elle dans le sous-sol. Alors les racines des plantes se réchauffent, et la croissance générale devient plus rapide.

Il a été prouvé par des expériences faites avec le thermomètre, que le sol de dessous, aussi bien que celui de dessus, est plus chaud dans une terre égouttée que dans une terre qui ne l'est pas, et c'est d'après les modes que nous venons de mentionner, entre autres, que la chaleur paraît être augmentée dans un sol égoutté.

4. *Elle porte aux racines des substances solubles.*—Lorsque la pluie tombe sur une terre forte non égouttée, ou sur une terre dans laquelle elle ne pénétre pas aisément, elle s'élève au-dessus de la surface, dissout toutes les matières solubles qu'elle rencontre, et les porte au fossé ou au ruisseau le plus voisin. La pluie donc dépollue et appauvrit une telle terre, mais qu'elle s'enfonce là où

elle tombe, si elle dissout quelque substance, elle la portera aux racines, distribuera uniformément les matières salines qui tendent naturellement à s'élever à la surface, et facilitera ainsi la croissance des plantes, en mettant partout de la nourriture à leur portée.

JONHSON, *Chimie Agricole.*

LA MEILLEURE MANIÈRE DE MÉLER LE SEL ET LA CHAUX.

On a trouvé que la soude fabriquée d'après le plan de J. Bennet, éc., de Wiltshire, appliquée en temps convenable, formait un bon engrais. Faites un lit de chaux vive de dix pieds de long, six de large, et trois pouces d'épaisseur, et sur cette couche répandez l'épaisseur d'un pouce de sel commun. Répétez ces lits jusqu'à ce que la couche soit haute de deux pieds. En été, et par un temps sec, le mélange peut être fait en plein air; dans d'autres temps, ce doit être à couvert. Au bout de dix jours, tournez la couche, et répétez ensuite le procédé cinq ou six fois, une fois par semaine. Répandez-en, au moyen d'un tombereau, environ soixante minots par arpent carré, ayant soin de couvrir le cheval avec une pièce de toile ou d'étoffe de laine, pour empêcher que son poil ne soit brûlé. Le mélange doit être ensoué avec la charrue avant la semaille du blé.—*Hilliard, Practical Farming.*

MOYEN DE PRÉSERVER LE FER DE LA ROUILLE.—Prenez de la cire vierge fondue, et frottez-en l'article que vous voudrez préserver de la rouille. Lorsque l'enduit sera sec, faites chauffer le fer, de manière à en pouvoir ôter la cire, et frottez-le avec un morceau de drap sec, jusqu'à ce que le premier poli soit rétabli. Par ce moyen tous les pores du métal sont remplis sans qu'il perde rien de son apparence, et la rouille ne l'attaquera point, à moins qu'on ne le laisse imprudemment exposé à une humidité constante.—*Journal des connaissances usuelles.*

Des vers à soie ont été exclusivement nourris avec les feuilles de la *sozonera hispanica*, plante commune dans tous les jardins potagers de France, et vulgairement nommée *salsifis*. Le bétail la mange avec avidité, et le lait des vaches en devient meilleur et plus abondant.—*Ibid.*

AUTEURS D'AMÉLIORATIONS EN AGRICULTURE.

C'est une chose assez curieuse qu'un grand nombre de ceux à qui l'on doit des améliorations en agriculture, et qui ont fait faire des progrès à cet art, n'étaient pas eux-mêmes des agriculteurs de profession, mais des hommes engagés dans d'autres affaires, qui ayant acquis des connaissances diverses, ont aussi porté leur attention sur le sujet. Ainsi, le premier traité en langue anglaise sur l'agriculture a été écrit par Sir A. Fitzherbert, juge des plaideurs communs, en 1534, et c'est de la publication de ce traité que Harle, chanoine de Windsor, dans ses Essais sur l'Agriculture, date la renaissance de l'agriculture en Angleterre. Tusser, auteur du livre intitulé "Cinq cents Points de l'Economie Rurale," publié en 1562, fut un bachelier d'Eaton, et ensuite de Trinity Hall, Cambridge. Avant de s'être appliqué à l'agriculture et à la littérature, Sir R. Weston, qui avait été ambassadeur d'Angleterre près de l'Electeur Palatin, et Roi de Bohême, en 1619, introduisit le trèfle en Angleterre. Son discours sur l'économie agricole de la Flandre et du Brabant fut publié en 1645, et il a été regardé comme marquant l'aurore des grandes améliorations qui ont été introduites depuis dans la Grande-Bretagne. Evelyn, qui est regardé comme un des plus zélés promoteurs d'améliorations qui aient jamais paru, fut, comme tout le monde le sait, un gentilhomme attaché à la littérature et à la science, et souvent employé au service public. Il publia, en 1664, sa Sylva, ou Dissertation sur les Arbres Forestiers et la Propagation des Bois de construction des Domaines de sa Majesté, avec plusieurs autres ouvrages qui eurent une grande influence sur les progrès agricoles et économiques. Jethro Tull, qui introduisit des améliorations dans la manière de labourer, et publia en 1737, un ouvrage sur la culture au moyen de la Houe-à-cheval, avait été avocat. Il fit d'abord des expériences sur sa propre terre, et s'adonna ensuite à la pratique de l'agriculture.—Boyle.

LES CULTIVATEURS CANADIENS.—On ne peut s'empêcher de se plaindre et de se trouver heureux, quand on voyage au milieu d'eux. Leurs demeures semblent être celles de la simplicité, de la vertu et du bonheur. On éprouve le sentiment du plaisir, en voyageant par un beau pays champêtre entrecoupé de touffes d'arbres, au milieu de champs cultivés,

de pâturages et de troupeaux, d'églises paroissiales élégantes, et de maisons blanchies à la chaux. Les habitans sont toujours, non-seulement civils, mais polis et hospitaliers : l'absence de la mendicité et de ces êtres sales et déguenillés, dont la misère perce le cœur de l'homme sensible, dans le Royaume-Uni, est une preuve certaine qu'ils sont à leurs aises. Les vols sont très peu fréquents, et les portes se ferment rarement. Vous ne rencontrez pas un Canadien qu'il ne porte la main à son chapeau ou à son bonnet, et il est toujours prêt à vous donner les renseignemens dont vous avez besoin, ou à vous faire entrer chez lui, et si vous avez faim, ce qu'il a de meilleur est à votre service. Les manières des femmes et des enfans n'ont rien de cette gauche sauvagerie qui règne parmi les paysans d'Ecosse, non plus que la grossière rusticité de ceux d'Angleterre. En avançant que les sentimens du cœur peuvent être mêmes chez les uns et les autres, on ne peut s'empêcher de trouver agréables des usages qui adoucissent les fatigues du voyage et l'absence du pays natal, et j'ai souvent comparé les manières aisées et obligeantes des habitans canadiens avec le rude "Que voulez-vous" du paysan anglais, ou le "Quelle est votre volonté," prononcé d'un ton étonné, du fermier écossais.—MacGregor's British America.

LES GENS DE LA CAMPAGNE EN FRANCE.

—Je me suis trouvé au milieu du pays aux raisins, faisant nombre de lieues, et voyageant nombre de jours, à travers des vignobles chargés de leurs produits, et voyant des centaines après des centaines d'hommes, de femmes et d'enfans, occupés à recueillir la plus abondante vendange qu'on ait vue, depuis bien des années. Je n'ai jamais vu, autant que j'ai eu occasion de l'observer, des gens plus polis, plus propres, mieux habillés et plus heureux que les paysans de France, presque sans exception ; et il y a en cela un contraste frappant entre eux et les paysans anglais et écossais. Je ne me suis presque jamais trouvé dans un champ de moissonneurs, en Angleterre ou en Ecosse, particulièrement si c'étaient des femmes, sans entendre quelque grossière plaisanterie ou des termes indécents, et rarement sans être invité à boire "à la santé de votre honneur," et jamais, surtout en Ecosse, sans les trouver rustiques, repoussantes, nu-pieds, déguenillées et sales. En France, on voit tout

le contraire : les paysannes sont vêtues proprement ; elles portent des chapeaux blancs comme la neige, ou des mouchoirs attachés autour de leurs têtes : les hommes portent des blouses ou souquenilles nettes et de bons chapeaux. A peine ai-je vu en France une seule femme nu-pieds ou nu-jambes. Quoi qu'elles fassent, elles sont toujours mises déceinement, les manières même des plus pauvres sont aussi polies, je le dis sans exagération, que celles des gens les mieux élevés que vous rencontrez dans les grandes villes. Loin d'avoir pour habitude de demander de l'argent, ils le refusaient opiniâtement, lorsque je leur en offrais comme compensation de petits services rendus. Le comte de Courcy m'a dit et redit, qu'ils se trouvaient offensés, si on leur offrait de l'argent, comme présent, ou à peu près. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu de paysans plus heureux que ceux de France ; l'ivrognerie est absolument inconnue parmi eux, et ils sont éminemment industrieux et économes. J'allai, avec un riche cultivateur, dans un champ où il y avait près de cent personnes, principalement femmes et enfans, occupées à cueillir des raisins, et je n'en vis pas une avec qui j'eusse répugné de me trouver à table ou partout ailleurs. Je me suis trouvé avec plusieurs propriétaires aisés et chez plusieurs individus de l'ancienne noblesse. Ces derniers ne vivent pas avec la même splendeur que les nobles anglais : ils n'ont pas autant de chevaux, de carrosses, de domestiques ; mais ils vivent élégamment. Leurs maisons sont commodes, et leurs tables sont servies avec plus d'élégance, d'abondance et de variété que je n'en ai vu ailleurs.—H. Colman.

L'ARBRE UNIQUE.—On a vu fleurir, de temps immémorial, à Toluca, ville du Mexique, un arbre unique, d'une espèce particulière, le seul qu'on ait jamais vu, et dont on ait jamais entendu parler. Cet arbre est un objet de respect, sinon de vénération pour les naturels, qui, mus par une sorte d'affection, viennent de distances considérables, pour se procurer de ses fleurs, qui ressemblent à une main. L'histoire de cet arbre singulier a été donnée dernièrement dans un ouvrage imprimé à Mexico, en langue espagnole, et dont il a été publié une traduction à Paris. Les fleurs de cet arbre unique ressemblent, avant leur épanouissement, à la main fermée, et ensuite, à la main

ouverte. Elles sont d'un rouge foncé extrêmement brillant. L'avidité des habitans à se les procurer fait qu'il en arrive peu à maturité, et qu'il y a conséquemment peu de fruits : c'est pourquoi l'on a posté des sentinelles autour de l'arbre, afin qu'il puisse être obtenu quelques-unes de ses semences. Il y a quelque temps, les botanistes anglais envoyés dans la Nouvelle-Espagne, ont été à Toluca, afin de pouvoir observer et décrire cet arbre curieux. Ils ont pris plusieurs boutures, et il y a lieu d'espérer que l'espèce pourra s'en multiplier, et qu'il ne sera pas impossible qu'elle croisse en Europe, où elle ajouterait aux merveilles de la nature qui s'y voient déjà. Le nom mexicain de cet arbre est *Macpalatocchiquanhill*, mot descriptif, qui signifie "l'arbre dont la fleur ressemble à une main."—*Journal Anglais de 1831.*

RÉCIPROCITÉ.—Clarke fit prier un de ses amis de lui prêter un certain livre. Celui-ci lui fit dire qu'il ne laissait pas sortir ses livres de sa chambre, mais que s'il voulait venir lire chez lui toute la journée, il serait le bienvenu. Quelques jours après, ce même ami voulut emprunter un soufflet à Clarke pour allumer son feu. Dites à votre maître, dit Clarke, que je ne laisse pas sortir mon soufflet de ma chambre, mais que s'il le désire, il pourra venir souffler chez moi toute la journée.

Un paysan français voyant qu'on augmentait les impôts, après des victoires, sous le règne de Louis XV, dit : "Il est bien étonnant que nous gagnions toujours, et qu'il nous faille toujours mettre au jeu."

Un gentilhomme se vantait devant un cultivateur de l'ancienneté de sa noblesse : "Tant pis, monsieur, lui dit l'homme des champs, plus une graine est vieille, plus elle est sujette à s'abâtardir et à dégénérer."

Un commissaire d'armée, dont l'esprit était fort borné, manda à M. de Louvois, qu'un capitaine, qu'il lui nomma, était sorcier. Le ministre lui écrivit : "Si ce capitaine est sorcier, vous ne l'êtes pas."

Un homme voulant railler une femme qui chassait plusieurs ânes devant elle, lui cria : "Adieu, la mère aux ânes !" elle lui répondit sur le champ : "Adieu, mon fils."

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES À MONTRÉAL DURANT LE MOIS DE MARS, 1850, AVEC DES REMARQUES SUR LES CHANGEMENTS DE L'ATMOSPHÈRE,

PAR L. A. HUGUET LATOUR,

Membre des Sociétés d'Histoire Naturelle, d'Horticulture de Montréal, d'Agriculture du Bas-Canada, etc.

Date.	Lune.	Jours.	Thermomètre.						Baromètre.						Direction des vents.			Variation de l'atmosphère			Remarques.				
			8 h. A.M.	1 h. P.M.	6 h. P.M.	8 h. A.M.	1 h. P.M.	6 h. P.M.	8 h. A.M.	1 h. P.M.	6 h. P.M.	8 h. A.M.	1 h. P.M.	6 h. P.M.	S.	N.	O.	8 h. A.M.	12 h. MIDI.	6 h. P.M.	beau.	pluie.	neige.	grêle.	tonn.
1		Vendredi.....	34	36	30	28,86	29,74	29,90	S.	S. O.	O.	neige	pluie	couv.	...	1	1
2		Samedi.....	19	29	29	29,28	29,36	29,39	O.	O.	O.	nuag.	nuag.	clair
3		Dimanche.....	-3	10	7	29,74	29,67	29,79	O.	O.	O.	nuag.	clair	clair
4		Lundi.....	1	15	8	29,91	29,94	29,97	O.	S. O.	S.	nuag.	nuag.	couv.
5		à 3 h. 11 m. du soir.....	5	34	26	30,01	29,94	29,27	O.	S. O.	S.	nuag.	clair	clair
6		Mercredi.....	26	38	29	2,70	29,69	29,66	S.	S.	S.	clair	clair	nuag.
7		Jeudi.....	23	39	31	29,32	29,35	29,36	N. E.	N.	N.	couv.	clair	couv.
8		Vendredi.....	26	38	29	29,64	29,79	29,77	N.	N.	N.	nuag.	nuag.	couv.
9		Samedi.....	15	26	20	29,99	29,94	29,97	N.	N. O.	N. O.	nuag.	nuag.	clair
10		Dimanche.....	22	21	19	29,08	29,56	29,56	N.	N.	N. O.	neige	neige	couv.
11		Lundi.....	26	22	19	29,76	29,79	29,86	O.	O.	O.	nuag.	nuag.	nuag.
12		Mardi.....	14	39	21	29,99	29,98	29,99	O.	S. E.	S.	clair	clair	clair
13		à 6 h. 23 m. du soir.....	32	46	36	29,77	29,64	29,69	S.	S.	S.	neige	nuag.	nuag.
14		Jeudi.....	33	31	39	29,46	29,34	29,42	N.	N.	N.	pluie	pluie	couv.
15		Vendredi.....	31	37	39	29,58	29,75	29,81	N.	N.	N.	neige	couv.	couv.
16		Samedi.....	24	33	29	30,00	30,06	30,10	N.	N.	N.	nuag.	couv.	couv.
17		Dimanche.....	19	33	26	30,05	30,06	30,04	N.	N.	N.	nuag.	nuag.	nuag.
18		Lundi.....	21	30	21	29,93	29,76	29,82	N. E.	N. E.	N.	clair	clair	clair
19		Mardi.....	13	27	20	30,06	30,04	30,09	N.	N. E.	O.	clair	clair	clair
20		à 11 h. 4 m. du soir.....	6	29	17	30,32	30,26	30,26	N. O.	O.	O.	clair	clair	clair
21		Jeudi.....	13	30	24	30,19	29,90	29,91	O.	O.	O.	clair	clair	clair
22		Vendredi.....	20	31	26	29,73	29,56	29,64	O.	O.	O.	nuag.	clair	clair
23		Samedi.....	24	30	27	29,51	29,47	29,50	N. O.	N. O.	N. O.	nuag.	couv.	couv.
24		Dimanche.....	28	40	32	29,41	29,36	29,39	N. O.	O.	O.	nuag.	clair	pluie
25		Lundi.....	25	29	25	29,36	29,34	29,38	O.	O.	O.	nuag.	clair	nuag.
26		Mardi.....	21	29	26	29,36	29,33	29,40	O.	O.	O.	neige	neige	nuag.
27		à 6 h. 32 m. du soir.....	22	32	27	29,56	29,51	29,58	S. O.	S. O.	S. O.	nuag.	neige	nuag.
28		Jeudi.....	25	39	34	29,56	29,45	29,62	N.	N. O.	O.	nuag.	clair	clair
29		Vendredi.....	31	43	36	29,50	29,45	29,48	O.	O.	O.	nuag.	clair	clair
30		Samedi.....	36	44	39	29,47	29,44	29,49	O.	O.	O.	clair	clair	clair
31		Dimanche.....	39	47	40	29,41	29,40	29,47	O.	O.	O.	clair	clair	clair

COMPARAISON DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A MONTRÉAL DURANT LE MOIS DE MARS, POUR LES SIX DERNIÈRES ANNÉES.

Années.	Thermomètre.		Baromètre.		Vents.								Atmosphère.						
	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.	N.	N. E.	E.	S. E.	S.	S. O.	O.	N. O.	beau.	pluie.	neige.	grêle.	tonn.	éclat.	
1845	58 le 12	10 le 19	29,95 le 16	28,10 le 21	16	5	2	...	14	5	33	18	13	5	15
1846	49 le 23	3 le 2	30,48 le 2	29,44 le 15	...	10	5	2	6	43	17	...	18
1847	54 le 25	2 le 12	30,52 le 6	29,77 le 27	...	10	5	2	1	46	26	...	14
1848	60 le 31	1 le 15	30,25 le 2	29,30 le 28	18	6	4	5	0	0	25	19	15	...	10
1849	59 le 31	2 le 4	30,38 le 4	29,10 le 21	34	1	1	6	...	17	1	15	21	13	12	11
1850	47 le 31	-3 le 3	30,32 le 20	29,71 le 1	23	4	9	5	42	9	19	4

COMPARAISON DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

FAITES A MONTRÉAL DURANT LE MOIS D'AOUT, 1849, POUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Années.	Thermomètre.		Baromètre.		Vents.								Atmosphère.						
	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.	N.	N. E.	E.	S. E.	S.	S. O.	O.	N. O.	beau.	pluie.	neige.	grêle.	tonn.	éclat.	
1823	80 le 7	69 le 21
1845	95 le 10	59 le 27	29,78 le 23	29,16 le 11	14	4	1	...	1	20	10	33	5	27	4	...	3	3	4
1846	95 le 13	55 le 19	30,27 le 19	29,63 le 16	2	2	20	46	23	22	11	...	1
1847	90 le 10	55 le 19	29,06 le 25	29,36 le 18	8	6	1	...	7	12	39	20	13	18
1849	93 le 13	56 le 21	29,93 le 27	29,38 le 5	21	14	5	2	4	11	26	10	20	11
1849	89 le 20	62 le 15	29,83 le 12	29,43 le 14	3	2	9	21	11	29	3	15	16	1

Journal d'Agriculture

ET

TRANSACTIONS

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

MONTREAL, AVRIL, 1850.

On ne saurait nier qu'un nombre des habitants du Canada ne soient mécontents du présent état du pays, quant à ce qui regarde le commerce et l'industrie, le bas prix des produits agricoles, et le manque d'emploi pour les classes ouvrières. Nous voulons bien avouer que ces sujets de mécontentement existent jusqu'à un certain degré; mais nous ne les ferons pas découler des causes auxquelles d'autres peuvent les attribuer, et nous ne proposerons pas le même remède. Ce n'est pas dans les villes ou les villages qu'il faut chercher un remède à ces inconvénients: l'amélioration des campagnes et de l'agriculture est le seul remède qui puisse nous soulager et faire disparaître les causes de mécontentement. On a multiplié, pour ainsi dire, les maisons, les boutiques et les magasins dans les villes et les villages, et l'on a négligé les champs et leurs produits. Presque tout le capital disponible a été employé dans les villes et les villages, et c'est à peine si une partie minime a été appliquée à l'économie agricole. Le bas prix des produits de l'agriculture peut détourner les agriculteurs de dépenser de l'argent pour améliorer leur culture; mais le seul remède aux bas prix, c'est l'augmentation de productions qui ont, et auront toujours le plus de valeur. L'avoine, l'orge et les pois se vendent peu, cette année; mais les cultivateurs devraient être dans une position à n'être pas obligés de vendre ces articles à des prix extrêmement bas, et ils ne les devraient produire que pour leur propre usage, à moins qu'ils ne pussent vendre à des prix raisonnables. Ils trouvo-

raient plus d'avantage à produire du blé, à élever des chevaux et des bestiaux, et à vendre du beurre, du fromage et de la laine, articles qui se vendent bien, même présentement. Il ne serait pas avantageux de produire des récoltes qui ne dédommageraient pas; mais il n'est pas nécessaire de produire de telles récoltes, quand on en peut produire qui rémunèrent le producteur. Si nos cultivateurs étaient plus instruits, et si leur système de culture était plus perfectionné, ils comprendraient mieux quelles récoltes il leur conviendrait de produire, comment les cultiver et en tirer le meilleur parti. On peut imaginer ce qui pourrait rester à vendre, au bout de l'année, à un fermier qui cultive mal une terre épuisée, ou qui entretient mal un bétail plus que médiocre; et nous savons que c'est le cas où se trouvent un nombre de cultivateurs. Un des premiers objets de tous les vrais amis de la prospérité canadienne doit être d'améliorer un tel état de choses. Souvent les fonds manquent aux cultivateurs, et il est plus aisé que raisonnable de leur dire "créez-vous des fonds," car la plupart du temps, la chose leur est impossible, et à moins qu'ils ne soient aidés d'une manière ou d'une autre, il faut qu'ils demeurent dans la pauvreté et le besoin. Il nous semble que les démarches les plus sûres à prendre pour l'amélioration de l'état du Canada, seraient l'établissement de fermes-modèles et d'écoles d'agriculture, pour instruire les jeunes cultivateurs dans la théorie et la pratique de l'économie rurale; l'introduction des Associations de Crédit Agricole, sous une direction et d'après un plan convenables; l'établissement de manufactures pour nous fournir les articles dont nous avons besoin, à aussi bon compte que par l'importation, et l'union et la co-opération cordiale de tous tant que nous sommes pour mettre ces mesures à effet, et faire ainsi le bien général du pays. Nous proposons l'établissement de manufactures domestiques afin de trouver des consommateurs pour nos produits, si nous ne pouvons pas les exporter.

ter avantageusement, et afin de procurer de l'emploi dans le pays à ceux qui autrement le laisseraient pour en aller chercher ailleurs. L'amélioration convenable de l'agriculture peut donner aussi du travail à beaucoup plus de bras. Ce sont là des améliorations qu'il est en notre pouvoir d'effectuer. Peut-être ne serait-il pas possible d'obtenir d'un coup tous les avantages que ces mesures ne pourraient manquer de produire avec le temps ; mais parmi les agriculteurs, il s'en trouve peu qui s'attendent, ou même qui s'efforcent à devenir riches tout d'un coup ; sachant combien la chose est difficile, ils prennent le temps en patience, et ne se plaignent point, pourvu qu'ils aient devant eux la perspective d'être plus à leurs aises par la suite. A tous ceux qui ne sont pas agriculteurs, nous dirons que les richesses amassées graduellement, et provenant de l'amélioration du commerce et des ressources du pays, seront, en toute probabilité, plus permanentes, ou mieux conservées, que celles qui ont été acquises rapidement par d'autres moyens. Ce que nous avons principalement à cœur de prouver, ou de faire comprendre, c'est que l'état peu satisfaisant du pays est susceptible d'être amélioré par des moyens qui sont à notre disposition, si seulement nous les employons judicieusement. Nous avons à cœur de voir tous les intérêts du pays dans un état prospère ; mais nous sommes convaincu que cet état de prospérité ne sera pas possible, tant que l'agriculture sera défectueuse, négligée et improductive, comme elle l'est dans une grande partie de la province. On peut croire que nous nous trompons dans ce que nous pensons et disons de la grande importance de l'agriculture : s'il en est ainsi, nous serions charmé que ceux qui pensent autrement que nous voulussent bien nous éclairer sur le sujet, et cela pour l'avantage du public. Nous voyons un sujet d'encouragement dans la perspective de la libre navigation du Saint-Laurent, et dans l'attente de la liberté du commerce avec les Etats voisins. Ce sont des mesures

dont nous ne pourrions manquer de nous bien trouver, si nous augmentons nos produits de manière à nous mettre en état de réaliser les avantages qu'elles nous promettent. Si nous sommes en état de vendre des grains à nos voisins des Etats-Unis, nous serons sans doute en état de leur vendre aussi des bestiaux. Nous ne voyons rien qui puisse nous empêcher d'atteindre graduellement à l'état le plus prospère, s'il n'y a pas de notre faute. L'agriculture a été négligée pendant trop longtemps pour qu'elle puisse atteindre tout à coup à un état de perfection ; mais qu'on commence à faire des démarches, à adopter les mesures nécessaires, et nous la verrons bientôt capable d'assurer la prospérité du Canada.

LE CHEVAL CANADIEN.—Nous prenons la liberté d'offrir de nouveau quelques observations concernant le Cheval Canadien, qui pourrait devenir un objet si profitable de commerce avec nos voisins des Etats-Unis. Depuis plus de vingt ans, nous nous efforçons de persuader aux cultivateurs canadiens de tâcher d'élever et d'entretenir une race pure des chevaux du pays, comme étant les meilleurs pour les fins de l'agriculture et pour le commerce chez nos voisins. Il nous semble que les Sociétés d'agriculture ont encouru généralement un certain blâme pour n'avoir pas eu une classe distincte de prix pour les étalons et les jumens poulrières de pure race canadienne, à l'exclusion de ceux qui n'étaient pas de cette race. Elles auraient pu avoir d'autres classes de prix, si elles l'avaient jugé convenable, pour des chevaux de race mêlée ; mais dans la classe canadienne elles n'auraient pas dû admettre, selon nous, des chevaux qui n'auraient pas été manifestement de pure race. Nous savons qu'il a été adopté des classes de prix pour ces chevaux, mais nous savons aussi qu'on y a laissé concourir des animaux de race mêlée, et qu'il leur a été adjugé des prix. On a objecté que les chevaux canadiens sont tout trop petits pour les gros travaux ; mais il est aisé de remédier à ce

défaut, s'il existe, par un bon choix et de l'attention au croit. Les chevaux canadiens sont ceux qui obtiennent le plus prompt débit dans les Etats-Unis, et qui y sont le plus recherchés. On peut se vanter d'obtenir des prix élevés pour de grands chevaux d'autres races, mais nous sommes persuadé que nulle espèce de chevaux de trait ne sont plus profitables à ceux qui les possèdent que les chevaux de pure race canadienne, quand nous comparons ce qu'ils coûtent à entretenir aux services qu'ils rendent. Il y a sans contredit beaucoup de très petits chevaux par les campagnes, mais la cause en est au manque de soins et d'entretien suffisant. Dans chaque paroisse de la province les plus beaux étalons devraient être réservés et tenus pour la propagation, et toutes les Sociétés Agricoles de comté devraient encourager, autant que possible, les habitans à élever de beaux chevaux de pure race canadienne. Nous avons vu ici des étalons importés qui étaient de peu de valeur comparés à ceux que nous avons dans le pays, et ces derniers négligés, au grand détriment des cultivateurs. Nous avons eu souvent occasion de voir quel cas les Américains font des vrais chevaux canadiens, lors même qu'ils sont de petite taille. On peut rechercher parfois d'autres chevaux pour le carosse, pour la selle ou pour d'autres fins ; mais que signifie le nombre des chevaux dont on pourrait avoir besoin pour ces fins, comparé à celui des chevaux de travail, ou que recherchent les habitans des Etats-Unis, qui n'achètent pas ici des chevaux de carosse ou de selle ? Il est très à propos d'introduire de nouvelles races d'animaux, quand celles qu'on a sont mauvaises ou de peu de valeur ! mais il serait absurde d'introduire des animaux inférieurs, ou qui ne conviennent pas, quand on en a de meilleurs dans le pays. La race des moutons et celle des pores sont ici d'une qualité inférieure, et ont grandement besoin d'être améliorées. Les bœufs et les vaches sont très susceptibles de devenir de beaux et bons animaux convenables à l'état présent de notre économie

rurale. Quand cette économie sera améliorée, les troupeaux le seront aussi : un choix judicieux pour le croit, des soins et une nourriture suffisante feront des bêtes à cornes un bétail très profitable au cultivateur canadien.

RAPPORT D'AGRICULTURE POUR MARS.

Mars s'est annoncé par de grands vents et un grand froid, et jusqu'à cette date, nous avons eu le temps venteux et variable qui a coutume de caractériser ce mois. Il a neigé fréquemment, mais à tout prendre, il y a maintenant moins de neige dans les champs qu'il n'y en avait au commencement du mois. La terre est cependant encore couverte d'une épaisse couche de neige, et il n'y a guère à s'attendre qu'elle ait toute disparu de bonne heure en avril. Nous regardons comme une circonstance favorable à l'agriculture, que la terre reste couverte de neige jusqu'à la fin de mars ; mais après le 1er. d'avril, le plus tôt ou à le printemps, le mieux c'est, afin que les cultivateurs puissent faire leurs semailles en bon temps. Le meilleur blé et la meilleurs avoine que nous ayons jamais eus en Canada, avaient été semés dans la première semaine d'avril, mais c'était avant que la mouche à blé eût paru. Cet insecte a fait un tort incalculable au Canada, et nous croyons qu'il a été, non pas la seule, mais la principale cause de l'état de langueur où se trouve maintenant ce pays. On peut imaginer quelles auraient été pour l'Angleterre les suites du manque des récoltes de blé pendant quinze ans. Nous pouvons dire sans hésiter ; que la perte de la récolte de blé a été aussi sévèrement sentie par les cultivateurs du Bas-Canada qu'elle l'aurait été par les fermiers anglais, par la raison que ces derniers ne comptent pas aussi exclusivement sur la récolte du blé que les cultivateurs canadiens. La culture du blé n'a pas été arrêtée entièrement, à la vérité, mais pendant dix ou douze ans, il n'en été recueilli que très peu ici, en comparaison de ce qui en aurait été recueilli, si ce n'eût été

de la mouche hessoise. Depuis ces trois ou quatre dernières années, on a cultivé une quantité assez considérable de blé de la mer Noire; mais la nécessité de le semer tard en a rendu la récolte précaire, à moins d'une saison très favorable. S'il avait été semé du blé d'automne, l'année dernière, il est probable qu'il aurait bien réussi, vu la grande épaisseur de neige dont la terre a été couverte. Nous croyons que le blé d'automne pourrait être cultivé avec succès dans ce pays, pourvu qu'il fût semé de bonne heure, (en août), et couvert convenablement ou suffisamment. Ce serait un grand avantage pour les cultivateurs, s'ils pouvaient semer une partie de leur blé l'automne; mais à moins de le semer de bonne heure, il serait inutile de l'essayer. Les terres du Haut-Canada ont été, à ce que nous apprenons, exposées à un froid intense, l'hiver dernier, vu le peu d'épaisseur de la neige qui les couvrait. On n'a pas encore pu constater quel en aura été l'effet sur le blé semé l'automne dernier. La plante du blé est très forte, et lorsqu'elle a pris racine, pour avoir été semée de bonne heure, et que le sol est bien égoutté, elle est à l'épreuve de toute sorte de temps. Le danger qu'il y a à appréhender, au printemps, quand la terre dégèle, c'est que les racines ne soient poussées hors de terre et plusieurs de leurs fibres rompues et jetées ça et là par l'action alternative de la gelée et du dégel. Dans un sol sec néanmoins, le danger n'est pas aussi grand. Le froid constant des hivers du Bas-Canada est, à notre avis, beaucoup plus favorable à l'agriculture et au pays généralement, que les hivers variables du Haut-Canada et des Etats voisins. On n'est pas aussi exposé ici à des gelées inattendues, le printemps ou l'automne, qu'on l'est ailleurs, et c'est un grand avantage, attendu que les jeunes moissons, après être sorties de terre, sont toujours plus ou moins endommagées par la gelée, si elles y sont exposées. De même, les gelées hâtives de l'automne sont très nuisibles aux moissons, si elles ont lieu avant leur maturité. Nous sommes certain que les récoltes

souffrent plus de ces causes dans d'autres parties de l'Amérique du Nord qu'ici, malgré nos trois ou quatre pieds de neige et nos longs hivers. Du moment que la terre est prête pour les travaux, la semaille doit être commencée. On pourrait peut-être se hasarder à semer un peu des anciennes variétés de blé canadien de quatre mois, si on le pouvait faire de bonne heure en avril; mais peut-être qu'il ne serait pas prudent d'en semer une grande quantité, de peur que la mouche à blé ne l'endommageât. Peut-être pourrait-on aussi semer le blé de la mer Noire de bonne heure; mais nous ne voudrions pas prendre sur nous de recommander de semer ce blé généralement avant le 15 ou le 20 de mai. Nous savons que la mouche à blé est encore dans le pays, et si, pour avoir été semé de bonne heure, le blé était grandement endommagé par l'insecte, il en résulterait une perte sérieuse pour les cultivateurs du sol. L'avoine, les pois et les haricots doivent être semés aussitôt que la terre est prête pour le hersage: les patates doivent être semées de bonne heure. Nous pensons que les cultivateurs savent qu'en employant une grande quantité de fumier, on rend les patates plus sujettes à être attaquées par la maladie, et que s'ils se servent de quelque engrais pour les patates, ce doit être de celui dont il y a le moins à appréhender. La poudre de charbon de bois, la suie, la cendre, le sel et la chaux, sont des matières favorables à la crue des pommes de terre, et de nature à les conserver saines. Nous ne serions nullement curieux de recueillir de fortes récoltes de grosses patates, pour les voir pourrir sous nos yeux, outre qu'elles ne seraient pas aussi bonnes pour la table que celles de moyenne grosseur. Nous croyons que la poudre de charbon serait ce qu'il y aurait de mieux à mettre dans les sillons. Une terre sèche et un peu sablonneuse est celle qui convient le mieux aux patates. Nous regardons comme une bonne méthode de semer du blé d'Inde ou des fèves dans les rangs, alternativement avec les patates, d'autant plus que,

quelle qu'en soit la cause, les patates paraissent être mises par là à l'abri des atteintes de la maladie. Les patates sont trop précieuses et nous sont trop nécessaires pour ne pas mériter toute notre attention pour les faire croître et les préserver de maladie, s'il est possible. Les variétés de patates les moins sujettes à se carier sont celles qui doivent être préférées pour la semaille; mais il serait bon de ne se pas borner à une, deux ou trois variétés. Les patates doivent être plantées aussitôt qu'elles ont été coupées, et couvertes tout de suite. Après qu'elles ont été coupées, il est utile de mêler aux morceaux de la chaux ou du gypse, avant de les semer, et de les mouiller assez pour faire que la chaux ou le gypse y adhère. La pratique de semer une certaine quantité de pois et d'avoine pour le bétail du fermier est recommandable, à ce que nous croyons. Nous les avons vu mûrir bien ensemble. Le petit pois blanc, ou gris, et l'avoine, semés ensemble, seront généralement mûrs en même temps; mais quand même il n'en serait pas absolument ainsi, la perte ne serait pas bien grande. Le fermier trouvera qu'en semant de cette manière il aurait une récolte plus considérable que si elle n'avait pas été mêlée, et la paille fera un excellent fourrage. Nous avons souvent semé de l'ivraie ou de la vesce avec de l'avoine et il en est toujours résulté une abondante récolte pour la nourriture du bétail. Les aumailles et les moutons trouvent peu à brouter dans les pacages, aux mois de juillet et d'août, et si l'on semait ensemble de la vesce et de l'avoine, ou de l'avoine et des pois, pour être coupés et donnés aux animaux, à l'époque où l'herbe commence à manquer dans les pâturages, le bétail s'en trouverait bien et le fermier y trouverait son avantage. Le trèfle et la luzerne répondraient à la même fin, ainsi que le blé-d'Inde et le seigle semé fort et coupé vert. Il a plusieurs autres améliorations qu'il serait au pouvoir du cultivateur d'effectuer, sans qu'il lui en coûtât beaucoup, et qui le domageraient bien. Nous pouvons même

dire que la récolte d'un arpent de l'une des herbes dont nous venons de parler, coupée verte et donnée aux animaux de ferme, leur serait très profitable, et les tiendrait en bon état jusqu'à la crue de la suite de l'herbe, ou jusqu'à ce que les pluies de l'automne eussent amélioré les pâturages. Nous observerons ici que les prés où les racines sont fortes et rapprochées et forment de nombreux rangs ou andains d'herbes, sont moins sujets à souffrir de la sécheresse, et continueront à fournir au bétail une nourriture suffisante, tandis que les pâturages nouveaux qui n'auront pas étéensemencés de graine de soin souffriront beaucoup de la sécheresse.

On peut attendre, pour semer l'orge, jusqu'à la fin de mai, ou jusqu'à ce que le temps soit devenu chaud. On suppose généralement, et avec raison, que la surface d'un champ bien labouré est améliorée lorsqu'elle est exposée aux effets des gelées de l'automne et de l'hiver, et qu'elle est dans un meilleur état de préparation pour recevoir et faire croître la semence, que si elle n'avait été labourée qu'immédiatement avant la semaille. Le meilleur plan est de faire passer le scarificateur ou bouleverseur sur les terres labourées l'automne précédent, avant de les ensemenecer, par là d'ameublir le sol sans tourner la surface qui a été améliorée par les gelées de l'automne précédent, et de herser ensuite, lorsque le grain est semé, sans jamais le couvrir beaucoup, un pouce d'épaisseur étant suffisant pour l'orge. La terre nouvellement labourée, le printemps, est plus sujette à se consolider, ou à former de grosses mottes, si le temps devient chaud; mais la terre qui a déjà été exposée à l'action de la gelée et de l'atmosphère n'est pas aussi sujette à cette cohésion, et le bouleverseur, en laissant la surface meuble à sa place, empêche qu'elle ne tende à se diviser en grosses mottes massives ou à devenir très dure. Il n'y pas d'espèce de grain qui exige plus que l'orge un sol parfaitement égoutté, à moins que le sous-sol ne soit lâche et sans cohésion.

C'est un grain très tendre dans les commencemens de sa croissance ; un sous-sol sec et bien ameubli lui est nécessaire, pour empêcher qu'une succession de fortes pluies, ou un temps froid, après qu'elle a été semée, ne lui fasse tort. Il y a un ancien proverbe qui dit que l'orge ne réussit jamais bien, si les fossés se remplissent et courent, après qu'elle a été semée, et nous avons éprouvé que cet adage est également vrai en Canada. Il vaudrait mieux différer la semaille de l'orge, si le sol n'était pas convenable ; et si le temps était humide, ne le rouler que douze ou quatorze jours après la semaille. Ce grand soin pour la culture de l'orge est d'autant plus nécessaire, que si la semence ne lève pas en même temps et également, les épis ne mûrissent pas en même temps, et ne donneront pas un bon grain pour la brasserie. Il est utile de passer à l'eau la semence, pour en ôter les grains légers qui flottent à la surface, de la faire tremper dans de l'engrais liquide, et de l'assécher ensuite avec de la chaux ou de la cendre, avant de la mettre en terre ; mais il faut l'y mettre aussitôt après cette préparation, ou l'étendre, en attendant, sur le plancher de la grange. L'orge est le grain avec lequel il est le plus utile de semer de la graine de foin, pour mettre un terrain en prairie. A tout événement, toute terre capable de produire de bonne orge se trouvera dans l'état convenable pour être mise en prairie ou en pâturage. En Angleterre, l'orge a été regardée comme la maîtresse récolte, "trop fière" pour suivre aucune autre récolte à paille blanche, ou pour permettre à aucune de la suivre. Vu l'expérience que les cultivateurs ont eue des résultats des semailles faites hâtivement ou tardivement, il nous est à peu près inutile de vouloir leur donner quelque avis sur le sujet : on a adopté le plan de semer de bonne heure et tard, et l'on s'en est bien trouvé. Nous pensons pourtant qu'il serait bon de renouveler les expériences encore cette année, de semer une partie des grains de bonne heure, et une autre plus tard ; et de ne pas risquer

d'en faire la semaille entière à la même époque. L'état du printemps et de la terre doit guider le cultivateur jusqu'à un certain point, dans ses semailles. Si l'un et l'autre se trouvaient favorables, il serait regrettable de n'en pas profiter pour semer. Nous n'hésiterions nullement à semer avant le 15 d'avril, si nous le pouvions faire, en dépit du danger à courir de la part de la mouche à blé. Le temps où il est le plus dangereux de semer le blé est entre le 15 ou le 20 d'avril et le 20 de mai. Nous savons qu'on peut produire ici de bonnes récoltes de blé, en le semant vers le 20 de mai, et qu'alors il n'est pas sujet à être attaqué par l'insecte. Mais il n'en faut pas différer d'un moment la semaille après cette date, vu que le temps commence alors généralement à devenir sec et chaud, et retarde beaucoup le progrès de la jeune plante qui a été semée tard. Dans tous les cas, il faut laver la semence dans une forte saumure, et en ôter les grains légers, avant de la mettre en terre. Si des graines d'herbes nuisibles, de moutarde ou de pois sauvages y étaient mêlées, elles pourraient en être séparées au moyen d'un tamis de fils de fer ; et il y a certainement déjà assez de ces graines dans la plupart des champs cultivés, sans qu'on y en porte encore avec les grains qu'on y sème. Il n'est pas nécessaire de rappeler aux cultivateurs combien il importe que le sol soit en bon état pour toute sorte de récoltes ; qu'il soit bien égoutté, et assez pulvérisé pour que les racines puissent s'y étendre pour y trouver leur nourriture. Les récoltes claires et chétives que l'on voit si souvent ici résultent de ce que la semaille a été faite sur une terre qui n'était pas suffisamment égouttée ou sèche, plutôt que du simple épuisement du sol. Il y a aussi à considérer qu'une terre mal égouttée ne peut être labourée ni hersée convenablement. Toutes les parties de la culture du sol sont tellement liées les unes aux autres que si une partie du procédé est exécutée d'une manière imparfaite, toutes les autres s'en ressentent, et ne peuvent pas s'exécuter parfaitement. Une terre mal égout-

tée ne peut pas être labourée convenablement, et une terre mal labourée ne peut pas être bien hersée avant d'avoir été labourée de nouveau. Ainsi, dans chacune des branches de l'économie rurale, une erreur ou une imperfection en amène plusieurs autres, et à moins qu'un système régulier ne soit adopté et suivi constamment, il n'y a pas de retours précieux ou profitables à attendre de la pratique de l'agriculture. Quelques fermiers pourront par hazard recueillir parfois de bonnes récoltes, dans les années favorables; mais pour recueillir constamment de bonnes récoltes de céréales, ou autres choses, il faut qu'un système convenable de culture soit adopté et suivi régulièrement. Quand la chose aura eu lieu, les bonnes récoltes résulteront généralement de la bonne culture, à moins que les années ne soient tout-à-fait défavorables; mais heureusement de telles années sont assez rares en Canada. Pour les pois, nous pensons qu'il serait avantageux de faire de petits sillons à la charrue, avant de les semer, afin que la semence soit jetée dans ces sillons par la herse, et que la récolte en devienne généralement plus forte et meilleure. En fait, il y a peu à douter qu'il ne soit avantageux de semer en sillons de la profondeur convenable toutes espèces de grains, attendu qu'alors la semence sera couverte également, à une profondeur convenable et uniforme; que la paille en sera plus forte, et l'épi et le grain plus gros et plus pleins. Les carottes, les panais, le mangel-wurzel doivent aussi être semés aussitôt que possible, après que la semence aura été trempée dans de l'engrais liquide.

27 mars, 1850.

LIN ET CHANVRE.

Nous recommandons depuis longtemps la culture de ces plantes, mais nous regrettons d'avoir à dire que nos recommandations ont été jusqu'à présent inutiles. Nous espérons pourtant qu'on ne tardera pas à s'occuper sérieusement de ce sujet, et que le lin et le chanvre seront

cultivés sur un plan étendu, tant pour la graine que pour la fibre, pour la consommation intérieure et pour l'exportation. Nous donnons, dans ce numéro, quelques renseignements simples sur la préparation du sol pour la culture du lin et du chanvre, et les soins à leur donner, jusqu'à leur récolte. Nous reviendrons de temps en temps sur le sujet, et tâcherons de faire voir la nécessité et l'avantage d'établir des moulins pour la préparation de la fibre pour des usages futurs.

LIN.

Un sol argileux et profond, suffisamment égoutté, et d'une fertilité au moins médiocre, est celui qui convient le mieux à cette plante. On la cultive généralement en Hollande et dans d'autres pays. Après le blé ou l'avoine, un labour suffit ordinairement; mais il y aurait généralement plus de sûreté à en faire deux, l'un l'automne, et l'autre le printemps. Après la friche, deux labours sont nécessaires, et souvent un troisième est utile, car la terre doit être parfaitement pulvérisée et nettoyée des mauvaises herbes de toute espèce, ou point de récolte. Quo la charrue ne pénètre pas au-delà de la terre végétale; qu'elle n'en atteigne pas même le fond, si le sol n'est pas bon.

Semaille.—Semez le lin de bonne heure en mai, aussitôt que le temps le permet; car la récolte sera d'autant meilleure que la semaille aura été faite à bonne heure: il n'est pas nécessaire d'attendre que le sol soit parfaitement sec: il est même mieux qu'il soit un peu humide, afin que la semence lève et végète promptement. Semez deux minots à l'acre, de graine saine et nette; si la proportion est plus grande, la moisson est généralement trop serrée; mais en semant trop clair, on n'aura jamais de beau lin. Le terrain étant parfaitement pulvérisé et nettoyé, faites-y passer le rouleau un fois, et semez sur le terrain roulé: là où l'on sème de la graine de trèfle et de mil avec le lin (après une récolte de blé), la personne qui les sème suit celle qui sème la graine de lin, et l'une et l'autre graino sont couvertes en y faisant passer deux fois la herse à graines qui est légère, mais large et armée de dents rapprochées et courtes. Il ne faut pas rouler la terre après que la graino y a été semée.

Sarclage.—S'il se montre de mauvaises herbes, elles doivent être arrachées. Mais si la charrue, la houe et la main ont été appliquées suffisamment à la récolte verte (pommes de terre ou autres racines); si le lin a été semé après l'une ou l'autre; et si toutes les racines des herbes nuisibles ou inutiles ont été arrachées et enlevées avant la semaille du lin, il sera rarement nécessaire de le sarcler; mais qu'il ait été semé après des racines ou des grains, s'il y a des herbes mauvaises, il les faut extirper.

Maturité.—Pour reconnaître le degré de maturité qui donne le meilleur produit et la fibre la plus fine et la plus parfaite, voici ce qu'on recommande: Lorsque le lin approche de la maturité, éprouvez-le chaque jour, en coupant horizontalement, sur une tige de hauteur moyenne, la capsule la plus mûre en apparence, et lorsque les graines ont passé de la substance blanche et laiteuse qu'elles montrent d'abord, à une substance de couleur verdâtre et passablement ferme, le temps d'arracher est arrivé. L'ancien préjugé en faveur d'une maturité prolongée est nuisible, même en ce qui regarde la quantité, et le dépouillement de la tige près de la racine, et sa coloration en jaune ne sont pas des marques sur lesquelles on puisse compter sûrement. Sur un homme qui arrachera le lin trop vert, il y en aura cinq cents qui le laisseront mûrir trop.

Arrachement.—Usez de la méthode hollandaise c'est-à-dire, arrachez d'abord une poignée des plus hautes tiges; les plus basses resteront pour la poignée suivante; en continuant de cette manière, les tiges longues et les tiges courtes pourront être placées séparément, pour rouir dans des étangs, ou des mares d'eau séparées. Il est essentiel de placer et tenir les tiges également, du côté des racines: il faut pour cela du temps et de l'attention, mais on peut et on doit le faire. Les bottes ou javelles doivent être petites, d'égales dimensions, droites et égales, et être rangées en andains, avant d'être mises en meules.

CHANVRE.

Après la culture du lin vient celle du chanvre, qui est importé en Angleterre, sur une grande échelle. Les neuf dixièmes de la quantité importée viennent de la Russie seule. De grands espaces de terres marécageuses ou situés sur

les bords des rivières, et parfois inondées, produiraient sans doute de riches récoltes de chanvre, s'ils étaient cultivés convenablement. Nous nous flatons qu'il sera pris quelques mesures pour encourager la culture, sur un plan étendu, de cette plante productive et précieuse, dans ce pays, qui lui est très propice. Le chanvre, ou la *canabis sativa*, est une plante annuelle qui s'élève ordinairement à la hauteur de cinq ou six pieds: dans certaines situations, elle peut atteindre à une plus grande hauteur, et elle le fait naturellement en Canada. La fleur et le fruit croissent sur des plantes séparées; celles qui portent la fleur s'appellent chanvre mâle, et celles qui portent le fruit, chanvre femelle. Le fruit n'est pas précédé par une corolle: un calice membraneux et poilu, qui se termine en pointes longues, renferme le pistil, dont la base devient la graine.

Le chanvre mâle croît plus vite que le chanvre femelle, et s'élève plus haut d'un demi-pied ou plus, et cette prévoyance de la nature fait que la poussière fécondante des étamines, destinée à fertiliser la semence, tombe plus facilement sur le pistil.

Presque tous les sols peuvent devenir propres à la culture du chanvre, au moyen de l'engraisement, mais un sol riche et humide est regardé comme le plus favorable à sa croissance. Il est rare qu'il vienne bien sur un sol argileux et serré; un sol maigre ne donnera qu'une mince récolte, mais la qualité en sera proportionnellement plus fine. Une terre forte et riche produira une plus grande quantité de chanvre, mais il sera grossier. Les cultivateurs auront à se régler, pour le choix du sol, par l'espèce de chanvre qu'ils désirent produire.

En Angleterre, où l'on produit un chanvre fort et pesant, les jardins ou clos à chanvre sont petits et situés près des maisons des producteurs. Ces jardins absorbent une grande quantité d'engrais, et produisent du chanvre tous les ans, sans rotation ou alternat de récolte, ni changement quelconque, si ce n'est que, dans les années où le chanvre est arraché de bonne heure, on sème à sa place un peu de navets pour récolte d'automne. Lorsqu'on veut avoir du chanvre pour cordage, on le sème en sillons, afin que la fibre soit plus grosse et plus forte. Lorsqu'on en veut avoir pour tissu, la meilleure

méthode est d'en semer la graine à la volée, attendu qu'alors les tiges seront plus menues et plus fines à proportion qu'elles seront plus rapprochées les unes des autres, pourvu qu'elles ne le soient pas assez pour se nuire et s'empêcher de croître. Les plantes ne devraient jamais être à moins d'un pied l'une de l'autre. Il faut ordinairement trois minots de graine par arpent, quand on la sème à la volée, plus ou moins, suivant les circonstances. Si l'on sème en sillons, il suffira d'un minot et demi par arpent. Après que la semence a été mise on terro, il est besoin de beaucoup de vigilance pour en éloigner les oiseaux. Après cette époque, le champ ou clos à chanvre exige peu de travail et de soin, jusqu'à ce qu'il soit bon à arracher. Cette plante n'est jamais envahie par les mauvaises herbes ; elle a, au contraire, la propriété remarquable d'en détruire la végétation.

Les agriculteurs se prévalent quelquefois de ce fait bien connu, et en produisant une récolte ou deux de chanvre sur les pièces de terre les plus infestées d'herbes nuisibles, ils les nétoient complètement et en chassent tous ces incommodés parasites. Le chanvre mâle parvient à maturité trois semaines ou un mois avant le chanvre femelle ; on connaît qu'il est mûr quand on voit les fleurs se faner, la poussière fécondante tomber et les tiges devenir partiellement jaunes. La chose arrive ordinairement treize ou quatorze semaines après la semence. On arrache fréquemment le chanvre avant qu'il soit tout-à-fait mûr, car quand il est arrivé à une maturité parfaite, les fibres adhèrent si fortement aux graines qu'il devient difficile de les en séparer sans dommage. Quelquefois, les cultivateurs récoltent les plantes mâles et femelles en même temps, à l'exception d'une petite partie des dernières laissée pour la graine. Dans le Lincolnshire et sur le continent de l'Europe, on arrache la plante mâle un mois plus tôt que la plante femelle, et l'on fait de petits sentiers dans le champ, afin que les travailleurs puissent arracher les plantes mûres sans abattre ou fouler aux pieds celles qui doivent rester.

La maturité du chanvre femelle se reconnaît aux mêmes indices que ceux de la maturité du chanvre mâle, et de plus par l'ouverture partielle du calice, et un changement de couleur

dans les graines. On fait moins de tort aux unes et aux autres, en les arrachant trop tôt que si on les arrachait trop tard ; mais si elles sont trop jeunes, quoique les fibres soient plus flexibles et plus fines, les cordes qui en sont faites durent moins que si les plantes avaient été arrachées dans un état plus approchant de la maturité. On n'attend jamais pour récolter le chanvre, que la graine soit tout-à-fait mûre, car alors l'écorce devient ligneuse et si dure, qu'on ne peut par aucun procédé subséquent réduire les fibres à un degré convennable de finesse. Il est donc nécessaire de laisser quelques plantes sur le champ pour recueillir la graine mûre ; il ne faut pour ce la aucun soin particulier, si ce n'est que le chanvre mâle doit être laissé debout un peu plus long tems que d'ordinaire, afin qu'il vienne à maturité et jette sa poudre fécondante sur la plante séminifère. Quarante plantes cultivées à la manière ordinaire n'ont donné qu'une livre et demie de graine, tandis qu'on en a obtenu sept livres et demie d'une plante crûe d'elle même.

Quand le chanvre a été arraché, on le prend par les racines, et avant que les plantes soient enlevées du champ, on en ôte les feuilles, les fleurs et quelquefois les racines, avec une épée de bois ; tout cela est laissé sur le champ, où il forme un bon engrais pour la récolte suivante. On arrange les tiges en longueurs égales, autant que possible, en plaçant les racines du même côté de chaque botte ou poignée, qu'on lie avec une des tiges.

Lorsqu'on a arraché le chanvre dont on veut conserver la graine, on le laisse exposé à l'air huit ou dix jours, après quoi on en coupe les têtes, et l'on en sépare la graine comme on fait pour le lin. Les procédés auxquels le chanvre est soumis, avant d'être rendu vendable et en état d'être filé sont à peu près les mêmes que ceux par lesquels on fait passer le lin. La même fin doit être obtenue, celle de séparer et nétoyer les fibres des matières ligneuses et gommeuses qui y adhèrent, et les moyens employés sont conséquemment les mêmes, le temps et le degré de chaque opération étant proportionné à la différence de nature de l'une et de l'autre fibre.

Les broyons employés pour le chanvre sont un peu plus grossiers que pour le lin : les dents

des plus grossiers ont ordinairement un pouce de circonférence au fond, et vont en diminuant de manière à se terminer en pointe, et sont à environ deux pouces l'une de l'autre. Le produit d'un arpent de terre ensemencé de chanvre donne, terme moyen, de quatre à cinq quintaux de fibre nettoyée, et de seize à vingt-quatre minots de graine. La culture du chanvre est regardée comme très lucrative, et conséquemment, comme nous l'avons remarqué en parlant du lin, on a fait plusieurs tentatives pour l'encourager en Angleterre ; mais on y était autrefois imbu du préjugé que cette récolte épuisait la terre. Mais par un système amélioré d'économie rurale, particulièrement en ce qui regarde la semence, si l'on en faisait des gâteaux, comme de la graine de lin, pour l'engraisement du bétail, on obtiendrait entièrement à l'inconvénient qu'on appréhende. La graine de chanvre fournit une huile très utile, ressemblant par les qualités à l'huile de lin ; elle fournit aussi des gâteaux qu'on importe en quantité, avec le résidu d'autres plantes, racines et noix oléagineuses, et que l'on vend aux fermiers sous le nom de Gâteaux d'appétit. Lorsqu'on achète de la graine de chanvre pour semence, il faut prendre garde qu'elle n'ait pas été séchée au four, comme la plus grande partie de celle qui vient de Russie. Il nous est arrivé une fois de semer de cette mauvaise graine de chanvre dans un champ préparé à grands frais, et de n'y pas voir croître une douzaine de plantes par arpent. Après la première année le cultivateur peut avoir assez de graine pour son besoin, et être sûr qu'elle est bonne.

PANAIS.

Le panais doit être semé en avril. Pour en avoir une bonne récolte, il faut que la terre soit labourée profondément, qu'elle soit bien pulvérisée et que toutes les grosses pierres on aient été ôtées. L'engrais doit avoir été enfoui à la charrue, l'automne, et s'être ainsi incorporé au sol. Quand cela n'a pas été fait, on ne doit employer, le printemps, qu'un engrais bien décomposé et bien divisé. On peut les semer dans des couches, en rangs éloignés de 18 à 20 pouces, ou dans des planches faites à la charrue, comme pour les navets, à 28 pouces de distance, pour permettre à la houe à cheval d'y passer pour le binage ou rechaussage. Soit

dans des couches, soit dans des planches, les plantes ne doivent pas être à moins de huit pouces l'une de l'autre. C'est une bonne méthode que celle de faire germer les graines de panais et de carottes, on les mettant dans du sable ou de la terre humide, et en les plaçant dans une couche modérément chaude, ou dans un lieu chaud et obscur ; il faut les retourner tous les jours et les arroser d'eau, et les semer aussitôt que les symptômes de la germination commencent à se montrer. Lorsqu'on fait germer les graines, on peut les semer deux ou trois semaines plus tard que si on ne le faisait pas, et il en résulte plus de temps pour préparer la terre et l'avantage de connaître que la graine est bonne. Les meilleures variétés sont les communes à racines longues et à collets jaunes, de Jersey. Deux livres de graines suffisent pour un arpent, et la graine ne doit être couverte ni de moins d'un demi-pouce ni de plus d'un pouce de terre bien divisée. Il faut aux panais une terre grasse profonde ou une terre forte profonde et bien égoutée.

CAROTTES.

La préparation de la terre pour les carottes est précisément la même que celle qui a été décrite pour les panais, mais les carottes peuvent être semées quinze jours plus tard que les panais, soit que la graine ait été préparée ou non. Un sol sableux et profond est celui qui leur convient le mieux. Les variétés les plus prisées pour la culture en grand, sont l'orange longue, l'Altringham, la pourpre, la blanche et la rouge de Belgique. Les variétés blanches acquièrent de plus grandes dimensions, mais les rouges sont plus nourrissantes. Comme mangaille pour les chevaux, le printemps, elles sont excellentes ; elles engraisent remarquablement les bêtes à cornes, et ne communiquent aucun goût désagréable au lait non plus qu'au beurre qui en est fait, et les pores s'en trouvent aussi très bien. La culture des carottes est aussi facile que celle de toute autre récolte que nous puissions produire, et si la terre a été bien préparée et leur est convenable, nulle récolte ne pourra être plus lucrative. Comme de raison, il ne serait pas avantageux d'en semer une trop grande quantité ; mais tout cultivateur en devrait semer à proportion des moyens qu'il a de les conserver, l'hiver. Nous mêlons toujours la graine avec

du sable fin; en semant à la main, nous mettons deux ou trois graines ensemble, à la distance de six à huit pouces dans le rang. Il en résulte moins de peine à biner et sarcler.

MANGEL-WURZEL.

L'emploi de la chaux est regardé, dans les Iles Britanniques, comme nécessaire pour la production d'une abondante récolte de mangel-wurzel, si le sol n'est pas naturellement calcaire. Dans tous les cas, une quantité suffisante de fumier de paille est indispensable. La terre doit avoir été labourée et égoutée l'automne. Plus le sol est profond, mieux on s'en trouve. Dès que la terre est prête, au printemps, il la faut herser, après y avoir appliqué de la chaux, si on a pu s'en procurer. On la laboure ensuite, et on la laisse reposer jusqu'à l'époque de la semaille, qui peut se faire de bonne heure en mai. Il faut bien herser la terre, la rouler, ouvrir les raies à 28 pouces l'une de l'autre, y appliquer une quantité suffisante d'engrais, et la couvrir sans délai avec la charrue. Aplaissez les sommets des sillons avec un rouleau léger, ou par quelque autre moyen, et semez (ayant auparavant fait tremper la graine dans de l'engrais liquide pendant 48 heures), en rangs continus, ou dans des fosses à neuf pouces l'une de l'autre, mettant deux ou trois graines par fosse; et lorsqu'elles seront levées, ne laissez qu'une plante par fosse. Lorsque les plantes commencent à se toucher, ôtez-en une sur deux, et donnez les plantes que vous ôtez aux cochons ou aux vaches laitières: celles qui resteront seront alors à la distance de 18 pouces l'une de l'autre, distance nécessaire, dans une terre profonde, bien fumée et bien cultivée, pour que la récolte soit bonne et profitable.

ARTICHAUT DE JERUSALEM.

C'est une plante à racines tubéreuses et à tiges feuillues, qui s'élève à la hauteur de quatre à huit pieds. Elle vient bien sur tous les sols riches, et l'on dit qu'elle réussit aussi sur les sols humides et tourbeux, mais nous n'en avons pas fait l'essai sur ces derniers. Nous ne l'avons pas cultivé sur un plan étendu, mais il nous a été dit que ses fines ne le cèdent pas, pour la qualité, à la paille, et qu'elle produit autant de foin par arpent, et que les racines et les tubercules donnent la moitié de la quan-

tité d'une récolte ordinaire de patates. Le sol pour cette récolte peut être préparé, à tous égards, comme pour celle des pommes de terre, et le binage peut aussi être le même. Dans un bon sol lâche, l'artichaut donnera une récolte considérable, et il reste généralement dans la terre assez de graines pour produire la récolte suivante. Nous ne voudrions pourtant pas recommander aux cultivateurs de compter entièrement sur ce mode de semaille: nous aimerions mieux préparer la terre chaque année, et y appliquer de l'engrais et de nouvelles graines. Les fibres des tiges peuvent être séparées par la macération et manufacturée en cordage et en étoffe; et c'est ce qui se fait, dit-on, dans le nord et l'ouest de la France, où cette plante est cultivée en plein champ, sur une échelle considérable, dans des terrains maigres et sablonneux. Il y a des espaces de terre gras et fertiles, aux environs des maisons de ferme, des granges et des clôtures, qui ne produisent que des herbes nuisibles, mais qui, s'ils étaient ensemencés d'artichauts de Jérusalem, fourniraient une nourriture abondante pour hommes et bêtes, et apporteraient aux propriétaires plus d'honneur et de profit qu'ils ne font présentement qu'ils répandent les graines des mauvaises herbes par tout le pays. La culture de l'artichaut de Jérusalem est à sa place convenable dans les coins incultes, le long des clôtures, etc: son produit serait un profit net, et il ne déplacerait pas d'autres récoltes. Par une attention convenable donnée à ces petites choses, la condition du fermier s'améliorerait beaucoup, ainsi que l'aspect du pays. Les tiges de l'artichaut offrent une richesse de végétation infiniment plus agréable à la vue que la plupart des herbes sauvages du pays. Nous observons, en finissant, que nous n'avons pas fait usage des tiges comme foin, mais nous ne voyons pas pour quoi elles ne pourraient pas servir à cette fin.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, le rapport d'un comité de la Législature de l'Etat de New-York, au sujet d'un Collège d'Agriculture, d'une Ferme-modèle, etc. Il paraît par ce document, qu'on est déterminé, dans ce grand Etat, à procurer aux agriculteurs le même avantage dont les autres classes jouis-

sent depuis longtems. C'est un fait extraordinaire, que la classe agricole composant la très grande majorité des habitans, tant dans les *Etats-Unis* qu'au *Canada*, une démarche aussi essentielle à l'instruction des jeunes agriculteurs ait été négligée pendant si longtems. Si les agriculteurs avaient eu vraiment à cœur leurs propres intérêts, ils se seraient évertués pour obtenir de tels établissemens, et ils les auraient très probablement obtenus. Leur absence a injustement privé la majorité des habitans des moyens d'instruction que la minorité a toujours eus ; d'où il est arrivé que la première affaire du pays, celle dont dépend principalement sa prospérité, a manqué des moyens de faire des progrès qu'ont eus d'autres emplois ou occupations. Toutes les professions, à l'exclusion de celle de l'agriculture, ont trouvé dans les écoles et les collèges des moyens convenables d'éducation et d'instruction. Dans tous les rapports sur les systèmes d'enseignement élémentaire du pays, à peine trouve-t-on une ligne au sujet de l'éducation agricole, ou de sa nécessité. On dirait que le sujet est regardé comme ne méritant nullement l'attention de ceux à qui l'éducation du peuple a été confiée. En 1848, nous avons fait venir, par ordre de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, plusieurs petits ouvrages agricoles, dans l'attente qu'ils pourraient être publiés ici, après les retranchemens ou changemens nécessaires, et ensuite introduits dans les écoles de campagne ; mais ces petits livres sont restés inutiles jusqu'à présent sur la table de la salle de la Société. Le nombre de ces livres n'était pas considérable, parce que nous ne les avions fait venir que pour faire voir qu'il y avait des ouvrages d'agriculture qui pouvaient être introduits dans les écoles. Plusieurs de ces livres peuvent être lus dans les écoles et expliqués aux écoliers sans que le maître soit un parfait agriculteur : nous en connaissons un nombre qui pourraient être mis entre les mains des écoliers avec autant de convenance et d'à propos que l'un quelconque de ceux dont nous avons lu les titres sur des

catalogues de livres d'écoles. En fournissant aux enfans l'occasion de lire des livres d'agriculture, on créerait chez eux le goût ou le désir de se mettre plus au fait du sujet ; ou du moins on ne courrait pas risque de leur inspirer de l'aversion pour la profession de leurs pères, ou de les attacher à une autre profession quelconque, à une profession oiseuse, peut-être, plutôt qu'à celle de cultivateur. Il est temps qu'il soit mis un terme à cette inconséquence et à cette détrimentale absurdité. Si l'on veut procurer à la population rurale des moyens de s'instruire, et si elle paie pour cette instruction, qu'elle soit pour elle de la nature la plus utile possible. Ceux pour qui l'agriculture est une chose indifférente, sinon mal vue, peuvent trouver à redire à l'établissement de collèges agricoles et de fermes-modèles, mais personne ne peut trouver à redire à ce que des livres traitant de la théorie et de la pratique de l'agriculture soient introduits dans les écoles élémentaires de campagne. Nous prenons sur nous de répondre que les écoliers en tireront plus d'avantage que de plusieurs de ceux qui sont en usage dans ces écoles. Mais tandis que toute l'aide possible a été accordée, au moyen de l'instruction ou autrement, à toutes les autres professions, celle des agriculteurs a été négligée ; il n'a été adopté aucune mesure efficace pour leur procurer l'instruction qui leur convient, pas plus que si l'agriculture était un art frivole, ou même pernicieux. Ceux qui comprennent la vraie position de ce pays, et qui désirent le voir dans un état florissant, ne s'opposent pas à l'établissement de collèges agricoles et de fermes-modèles, non plus qu'à toutes les autres mesures capables de faire faire des progrès à l'agriculture par une connaissance parfaite et usuelle de toutes ses branches. Les frais de ces établissemens ne seraient rien, en comparaison des immenses avantages qu'ils procureraient au pays. Par quel moyen, demanderons-nous, les produits du pays peuvent-ils devenir doubles de ce qu'ils sont, si ce n'est par l'agriculture ? Nous n'hésitons pas à dire

que le produit agricole annuel du Canada pourrait être doublé, quant à la quantité et à la valeur, par un système plus parfait d'économie rurale. Par quelle extension du commerce, de l'industrie et des manufactures, pourrions-nous nous procurer annuellement un pareil bénéfice ? La marchandise, l'industrie et les manufactures sont bonnes à leur place, comme conséquence d'un état florissant d'agriculture ; mais à moins qu'elles ne soient assises sur ce fondement, elles ne peuvent être permanentement accompagnées de succès, ou profitables au pays généralement. Plusieurs plans ou moyens peuvent être proposés pour avancer la prospérité du Canada, tandis que les principaux moyens que nous avons à notre disposition sont négligés. La culture judicieuse de la terre et le bon entretien du bétail seraient pour ce pays une source plus certaine de richesse et de prospérité que les mines les plus précieuses que l'on pourrait trouver sur ce continent. La valeur des mines est limitée, mais les produits de l'agriculture seront toujours en demande, tant que les hommes continueront à se multiplier sur la surface du globe. Une agriculture productive et prospère crée nécessairement des arts industriels, pour fournir aux besoins des cultivateurs du sol, et c'est là l'état le plus naturel, le plus convenable et le plus heureux d'un pays quelconque, comme ce devrait être celui du Canada en particulier. Les "Associations de Crédit Agricole," auxquelles nous avons souvent fait allusion, seront, comme nous l'espérons, bien accueillies par tous les véritables amis du pays. Nous ne craindrions pas d'entrer en discussion sur le sujet, attendu que les avantages qui en sont revenus à d'autres pays sont depuis longtemps connus et avoués. Ce n'est pas mettre les agriculteurs sur la voie du succès, que de leur refuser une aide raisonnable pour améliorer leur condition. Ce grand pays, à sol fertile, est encore, comparativement parlant, une vaste solitude, faute de capitaux pour en exploiter les ressources. Si nous devons nous guider par le progrès des améliorations agricoles dans

d'autres pays, nous verrons que ces améliorations n'ont été produites que par l'emploi du travail et des capitaux. Nous devons améliorer notre état par les mêmes moyens, sinon demeurer perpétuellement dans notre état avarié, et voir tous nos avantages naturels se perdre devant nos yeux, sans en pouvoir faire le moindre usage.

Nous voyons recommandé par bonne autorité que toutes semences, avant d'être sées à la terre, soient trempées jusqu'à saturation, dans un engrais liquide, d'une consistance suffisante pour former sur chaque grain une couche convenable, de manière qu'il n'en adhère pas plus qu'il ne faut aux grains, ou graines, proportionnellement aux espèces, attendu qu'une action trop vive nuit aux jeunes plantes, sous un système artificiel. Le procédé est particulièrement avantageux à l'égard du blé, de l'orge, des pois, fèves, carottes, bettes-raves et patates hâtives. Sous des opérations de cette nature et avec l'attention nécessaire, on obtiendra de grands avantages, en hâtant la végétation et la croissance de manière à lui faire dévancer les herbes nuisibles ou inutiles, s'il y en a dans le sol. Une semence ainsi préparée, et mise dans une terre cultivée et engraisée convenablement, ne pourra guère manquer de réussir. Un temps très sec et très chaud, après la semaille, pourrait peut-être arrêter ou retarder la semence qui aurait été ainsi trempée, mais en y apportant le soin nécessaire, le cultivateur aura rarement à se repentir d'avoir fait tremper sa semence dans un engrais liquide, avant de la mettre en terre. Ces choses ne doivent pas être négligées, et le cultivateur qui n'y fait pas attention montre une insouciance et une indifférence qui ne lui font nullement honneur.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous pouvons assurer les membres de la Société d'Agriculture du Bas-Canada et leurs amis, que nous recevons constamment des témoignages irrécusables de l'intérêt et du zèle créés dans le

pays pour le perfectionnement de l'agriculture. On parait prendre grandement à cœur l'établissement d'Écoles d'Agriculture et de Fermes-modèles, où la jeunesse du pays puisse recevoir l'instruction qui lui est nécessaire pour bien pratiquer l'art de l'agriculture. Nous recevons de toutes les parties de la province où le journal est envoyé des lettres encourageantes au sujet du bien qu'il y produit, en créant un esprit de recherche et le désir d'adopter un système de culture mieux entendu et plus profitable. C'est là précisément le but de la publication du journal, et nous espérons avec confiance que la Société sous les auspices de laquelle il est publié, ne sera pas frustrée dans son attente, mais aura le plaisir de voir ses efforts louables et désintéressés pour le bien du pays réussir au-delà de ses espérances.

Les paroisses dont les noms se trouvent plus bas sont celles qui ont droit aux graines de jardin offertes par M. George Shepherd, gremier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada. Ces graines doivent être remises aux Curés des différentes paroisses pour être distribués gratuitement aux personnes qui sont les moins en état d'acheter des semences. Nous avons suggéré, dans un numéro précédent, qu'il pourrait être à propos d'offrir de petits prix, dans les différentes paroisses, aux personnes qui auraient recueilli les meilleurs produits des graines ainsi données gratuitement. Les conditions auxquelles ces graines devaient être données par M. Shepherd, étaient que toute paroisse qui s'abonnerait pour 25 exemplaires du Journal d'Agriculture et les paierait, aurait droit à la réception de 20 petits paquets de graines de jardin, pour être distribués comme nous venons de le dire. Les paroisses qui ont déjà acquis ce droit sont : Saint-Hyacinthe, Belœil, Varennes, Longueuil, Sainte-Anne de la Pocatière, Maskinongé, Nicolet, la Pointe-Lévy, Chambly, Terrebonne, l'Îlet, l'Assomption, Boucheville et Bécancour. Celles de ces paroisses qui n'auraient pas encore re-

çu les graines auxquelles elles ont droit, les pourront avoir, en s'adressant à M. Shepherd, à son magasin à graines, rue Notre-Dame, No. 25.

Nous avons reçu une lettre d'un souscripteur d'Eaton, concernant le cours de Lectures, ou discours sur l'Agriculture, faites à Albany, en janvier dernier, par le professeur Johnston. Nous prenons la liberté de lui apprendre que nous avons demandé l'envoi d'un nombre d'exemplaires de ces Lectures, lorsqu'elles auront été publiées, et lorsque nous les aurons reçues, nous serons plus en état de répondre à ses autres questions. En attendant, nous verrons combien les éditeurs d'Albany ou de New-York exigeront pour une centaine d'exemplaires de ces Lectures. Nous pensons qu'elles ne pourraient manquer d'être répandues utilement dans la province.

Nous avons à nous excuser auprès de nos souscripteurs et des membres de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, de n'avoir pas jeté les yeux sur les Règles et Règlements de la Société, avant d'annoncer que l'Assemblée Générale Annuelle devait avoir lieu le 15 Mars dernier. Nous avons oublié que l'Assemblée Annuelle ne devait avoir lieu que durant la Session du Parlement Provincial. Cette règle a été faite dans la vue de pouvoir profiter de la présence et de l'avis des membres de la Législature, à l'assemblée annuelle. On ne prévoyait nullement alors les changemens qui ont été effectués depuis. Comme de raison, l'assemblée qui a eu lieu en conséquence de l'avis, n'a procédé à aucune affaire. Lorsque le Parlement s'assemblera, il sera donné avis du jour de l'Assemblée Générale Annuelle, et alors la règle pourra être altérée ou amendée de manière à ce que l'Assemblée Annuelle puisse se tenir, quand la Société le jugera à propos. Les Directeurs et Officiers élus à la dernière assemblée annuelle demeurent en charge pour le présent.

Un Dîner de famille est nécessairement remis au prochain numéro.

SOUSCRIPTIONS POUR CE JOURNAL,
DEPUIS LE 15 MARS DERNIER.

Le Rév. M. Bedard, Curé, St. Remi, 5s.; Alex. Perrault, 5s. do.; P. Benoit, 5s. do.; Dr. Lachapelle, 5s. do.; Alexis Bisson, 5s. do., pour 1850; Rév. M. Pinguet, Curé, Ste. Scholastique, 10s. pour 1849 et 1850; Joseph Sanche, Ste. Thérèse, 5s.; P. Hubert, Yamachiche, 5s.; J. B. Godin, 5, Grande Baie, Saguenay; Grant Forest, 5s. do.; P. Dubois, 5s. do.; Louis Maturin, 5s. do.; et John Kane, 5s. do. tous pour 1850; Dr. Roussau, 10s. pour 1849 et 1850.

ARBRES FRUITIERS, ETC.

VENTE A L'ENCAN D'ARBRES FRUITIERS CHOISIS, D'ARBRISSEAUX A FRUITS ET A FLEURS, ETC., ETC.

Le Soussigné agissant pour JAMES DOUGALL, Ecr., Propriétaire de la PÉPINIÈRE DE ROSEBANK, offrira en vente, par encan public, à ses Sallés, JEUDI, le DEUX Mai prochain, une Collection choisie de POMMIERS, POIRIERS, PRUNIERS et CERISIERS, PLANTS DE VIGNE, PLANTS DE FRAMBOISIERS ET DE FRAISIERS, ROSIERS, etc., etc., tous choisis des espèces nommées, et convenables au climat du Bas Canada.

Ces Arbres, etc., ayant été ôtés de terre avec soin avant la végétation commencée, et préservés jusqu'au temps de la vente, seront dans le meilleur état pour la végétation dès qu'ils seront plantés; ce que l'on peut faire en aucun temps avant le milieu de Mai.

Des Catalogues descriptifs, avec les directions pour le plantage et la culture, seront, l'on pense, prêts une semaine avant la vente.

Les personnes résidant à une certaine distance, en remettant leurs ordres et le montant probable à l'Encanteur, seront servies avec une attention particulière, comme si elles étaient présentes. On pourra aussi donner à tous, touchant le transport et la croissance, les instructions particulières qu'ils pourraient désirer, avec l'envoi de leurs achats.

TERMES—COMPTANT.

LA VENTE A DIX HEURES, A. M.

JOHN LEEHING.

Montréal, 10 Avril, 1850.

A VENDRE OU A LOUER.

CETTE BELLE MAISON de 36 pieds sur 26, avec deux niles à chaque bout de 30 pieds sur 22, en face de l'Eglise de Ste. Scholastique,—très propre au commerce qu'y exerce avec succès un marchand depuis plusieurs années; avec Hangars, Remise, Ecurie, au coin des rues St Jacques et Ste. Scholastique. S'adresser par lettres affranchies au Propriétaire y résidant,

F. BONIN, P^{re}.

Ste. Scholastique, 18 Mars, 1850.

AUX CULTIVATEURS.

Le Soussigné prend la liberté d'attirer l'attention des Cultivateurs sur les INSTRUMENTS D'AGRICULTURE qui sont manufacturés par lui-même et sous sa direction immédiate et avec les meilleurs matériaux. Ces instruments d'agriculture sont d'un nouveau genre et conviennent particulièrement au Canada. Ils ont reçu l'approbation des premiers Agriculteurs du pays. Ils consistent en CHARRUES ÉCOSSAISES et autres, HERSES de différentes sortes, etc.

Si les articles achetés ne conviennent pas, on pourra les remettre.

ALEXANDER FLECK,
Rue St. Pierre.

8 avril, 1850.

La Personne qui aurait le tome premier (dépareillé) des "SIECLES DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV," édition stéréotype en 5 volumes in-18, 1815, obligerait, en le faisant remettre au Soussigné, coin des rues Craig et Coué, par échange, ou pour son prix en argent.

M. BIBAUD

VERRERIE CANADIENNE.

PRES DU DEBARCADERE DE STYDER, VAUDREUIL,
Etablie et conduite par MM. Boden & LeBert.

Les Propriétaires de cet établissement sont prêts à Manufacturer des GLACES DE MIROIR et des VITRES POUR FENETRES, de toutes dimensions, colorées et encadrées, d'après modèles ou ordres. Verres pour Lampes à Huile et à Gaz, blancs, peints ou colorés des plus riches nuances. Vitres peintes ou colorées pour Eglises, semblables à celles des Eglises d'Europe, aussi pour Maisons, Chaumières, Pavillons et Vaisseaux à Vapeur; Bouteilles et Fioles pour Apothicaires faites à ordres.

—AUSI,—

Bouteilles à Eau de Soude, Bière de Gingembre et autre, avec ou sans le nom du fabriquant.

—ET,—

Casserolles ou Vaisseaux à Lait de grandeurs convenables.

Tous ces articles seront de la meilleure qualité et le vendront à des prix raisonnables, et les propriétaires sollicitent une partie de la faveur publique et l'examen de leurs articles.

Pour les ordres, ou autres particularités, s'adresser au Propriétaire, à l'Hôtel du Peuple, Nos. 206 et 207, rue Notre-Dame, Montréal.

Vaudreuil, Janvier, 1850.

MACHINES A MOISSONNER.

Le soussigné a à vendre trois MACHINES A MOISSONNER, (ou MOISSONNEURS), de la construction la plus nouvelle et la plus approuvée, capables de couper vingt-deux acres ou arpens par jour. Ces machines étaient fabriquées par lui-même, il est prêt à en garantir la matière et la main-d'œuvre comme étant de la meilleure sorte.—PRIX MODÉRÉ.

MATHEW MOODY, Manufacturier.

CHARRUES ECOSSAISES, ETC.

ALEXANDER FLECK, FORGERON, Rue St. Pierre, a en mains, et offre à vendre des CHARRUES ECOSSAISES, faites d'après le modèle de WILKIE et GRAY, supérieures, quant à la matière et à la main-d'œuvre, et garanties égales à toutes celles qui sont importées.

—DE PLUS,—

SCUFFLERS, CHARRUES et HERSES légères, à SILLONS, d'après les modèles les plus récents et les plus approuvés, et PRESSES à FROMAGE, d'après le modèle d'Ayrshire.

Instrument aratoires de toutes sortes faits à ordre.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

LES CHAMBRES DE LA SOCIÉTÉ ET LE BUREAU DU SECRÉTAIRE sont maintenant ouverts chez M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société, No. 25, rue Notre-Dame, vis-à-vis du Bureau du Conseil de Ville.

Heures de Bureau.—Depuis dix jusqu'à une heure; durant ce temps le Secrétaire se tiendra généralement au Bureau.

INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.

NOUS, les soussignés, certifions que nous avons soigneusement examiné une variété d'Instruments d'Agriculture manufacturés par M. A. Fleck de la rue St. Pierre, et nous aimons à faire connaître notre opinion sans réserve en disant que ces instruments sont beaucoup supérieurs à tout ce que nous avons vu de ce genre manufacturé dans ce pays et au moins aussi parfaits que ce que nous avons pu importer d'ailleurs.

Et nous recommanderons particulièrement à l'attention des Agriculteurs dans toute la Province son *Bouleverseur du sol* (instrument à cinq branches tiré par des chevaux à la façon des charrues pour remuer la terre aussi profondément que l'on veut et en extirper les racines), instrument qu'il a perfectionné sur celui qui a remporté un premium de £10 à la société des Highlanders Ecossais. Cet instrument paraît très propre à améliorer et à faciliter les travaux du cultivateur, et nous ne pouvons douter qu'il ne soit mis en usage partout où l'on désire que l'agriculture soit avancée. Les charrues Ecossaises sont aussi beaucoup supérieures et bien dignes de l'inspection de tous ceux qui désirent se procurer des articles précieux.

- M. J. HAYS, Président de la Société d'Agriculture.
- P. P. LACHAPPELLE, Sault au Récollet.
- WM. EVANS, Sec. de la Soc. d'Agr.
- JAMES SOMMERVILLE, Lachine.
- EDWARD QUIN, Longue-Pointe.
- T. E. CAMPBELL, Major, Secrétaire Civil.
- HUGH BRODIE, Côte St. Pierre.
- P. T. MASSON, Vaudeuil.
- JAMES ALLAN, Pointe-aux-Trembles.
- GEORGE CROSS, Durham.
- P. E. LECLERE, St. Hyacinthe.
- MATTHEW DAVIDSON, Québec.
- JAMES YOUNIE, Ormstown.

BARATTE AERIFORME OU ATMOSPHERIQUE,

Assurée par Lettres-Patentes Royales à WALTER HOLT WELLS.

CETTE Baratte est depuis assez de temps connue du public, pour qu'il ait pu en constater l'utilité pratique, et nous croyons sincèrement que quant à l'aise et à l'expédition, elle surpasse toute autre invention de la sorte.

Les témoignages les plus flatteurs ont été offerts volontairement aux soussignés, relativement à la Baratte fabriquée par eux.

Nous étant assuré le droit exclusif de fabriquer et de vendre la Baratte Aériforme dans la Province de Canada, nous sommes maintenant prêts à céder des droits sectionnaux, aux conditions les plus raisonnables. Les personnes qui voudraient acheter des droits de Township, Comté ou District, pourront le faire en s'adressant aux soussignés, ou à J. H. ARMSTRONG, Jr., à la Fonderie de la Cité.

WELLS, MATHEWS ET CIE.

Toronto, 1er Décembre, 1848.

AVIS.—M. GEORGE SHEPHERD, Grenetier de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, a importé pour les Membres de la Société et pour les Sociétés d'Agriculture de District, les GRAINES suivantes, dont il est prêt à disposer, aux termes les plus raisonnables, savoir:—

- 4,000 lbs. Trèfle Rouge d'Angleterre
- 4,000 lbs. do do Hollande
- 1,000 lbs. do do France
- 800 lbs. do Blanc de Hollande
- 200 lbs. do de Lucerne
- 800 lbs. Mangel Wurtzle
- 200 lbs. Carotte Blanche de Belgique
- 1,000 lbs. Navet de Suède, Pourpro améliorée
- 500 lbs. do do Jaune de Bulloch
- 500 lbs. do do d'Abderden
- 500 lbs. do do Blanc Globe
- 100 lbs. do do Six semaines ou
- 200 lbs. Carotte d'Atringham. [Stubble.

Une partie de son établissement est composée d'articles faits pour l'exhibition de Modèles de tout Fonds de Graines de Fermier, dont il peut disposer—les modèles consistent en un quart de chaque, avec le nom de la variété, la nature du terrain où il est venu, le produit par acre, la pesanteur par minot, et toute autre information que l'on a cru importante. L'objet en vue est d'obtenir en échange de graines des meilleures variétés, à la plus légère dépense possible pour le Fermier; et les modèles ayant été pris tel que proposé, dans une place bien conditionnée, rendent le Fermier capable de faire un choix des plus judicieux, pour les adapter à la culture et la qualité de son terrain.

Le Soussigné tiendra aussi constamment un assortiment étendu de SEMENCES pour AGRICULTURE et JARDINAGE, et de PLANTES, de la meilleure espèce et qualité, qu'il vendra à aussi bas prix que toute autre personne faisant le même commerce. Ayant obtenu une grande partie de ses Graines et Semences de Lawson et Fils, d'Edimbourg, Grenetiers de la Société d'Agriculture, etc., d'Ecoss, il se flatte de pouvoir satisfaire généralement ses patrons et ses pratiques.—Il a un excellent assortiment d'Arbres Fruitières, particulièrement de Pommières, dont il disposera à un quart de moins qu'aux prix ordinaires.

GRAINE D'ORGE ET D'AVOINE, A VENDRE.

Venue de graines de la meilleure qualité; importée d'Angleterre l'année dernière.

S'adresser au Secrétaire de la Société d'Agriculture du Bas-Canada.

Montréal 16 Janvier, 1850.

MACHINES A BATTRE,

NOUVELLEMENT AMÉLIORÉES, DE PARADIS.

Le Soussigné, connu depuis longtemps comme FABRICANT DE MACHINES A BATTRE LES GRAINS, prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il est maintenant prêt à fournir des MACHINES d'une FABRIQUE COMPLETEMENT PERFECTIONNEE, construites, non-seulement avec toutes les dernières AMÉLIORATIONS AMÉRICAINES, mais avec quelques autres perfectionnements importants inventés par lui-même, et au moyen desquels elles épargneront beaucoup de travail, exigeront une moindre puissance pour être mises en opération, et ne deviendront pas aussi promptement hors de service; enfin il répondra de ses Machines, et il garantit qu'on les trouvera, quand on les aura éprouvées, *bien supérieures* à toutes celles qui ont été en usage jusqu'à présent dans la Province. S'adresser au bureau de la Société d'Agriculture, ou à JOSEPH PARADIS, Rue Saint Joseph, au-dessus de la Brasserie de Dow, du côté du Nord.

Montréal, 7 Juin, 1849.

CONDITIONS DU JOURNAL.

Ce journal paraît vers le 15 de chaque mois, et contient 32 pages de matières.

Le prix de la souscription est par année de CINQ CHELINS. Les frais de poste sont à part.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les souscriptions et toutes autres communications concernant ce Journal, doivent être adressées, franchises de port, au Secrétaire de la Société—WILLIAM EVANS, Montréal, et Editeur du Journal.

Agents pour le Journal d'Agriculture :

M. J. B. Bourque,.....St. Damase.
Dr. Conoquy,.....St. Césaire.
Dr. De la Bruyère,.....St. Hyacinthe.
M. Cadieux,.....St. Simon.
M. T. Dwyer,.....St. Paul, Abbottsford.
M. Gendreau, J. P.,.....St. Pie.
M. Blanchet,.....La Présentation.
Paul Bertrand, Ecr., N. P.,.....St. Mathias.
M. Corbillier, Ecr.,.....St. Hilaire.
M. Broussau, Agent Général, Québec.
Dr. Smallwood,.....St. Martin, Ile Jésus.
Robt. Ritchie, Ecr.,.....Bytown.
Major Barron,.....Lachute.
V. Guillet, Ecr.,.....Trois-Rivières.
M. D. Dubé,.....Trois-Pistoles.
Azario Archambault, N. P.,.....Varennes.
L'Hon. F. A. Malhiot,.....Verchères.
André Vendendaigue,.....Beccollet.
J. B. E. Durocher, Ecr.,.....St. Charles, Chambly.
John McLarren, Ecr.,.....Baie Murray.
Rév. M. F. Pilote, Col. de Ste. Anne de la Pocatière.
A. Morin, écr., N. P.,.....St. Roch des Aulnets.

Dr. Jos. Lachaine,.....St. Thérèse.
Joseph Lépine, Ecr., N. P.,.....St. Thomas, D. Québ.
Jean Bapt. Charland, Ecr.,.....Yamachiche.
P. U. Archambault, Ecr.,.....L'Assomption.
Léon Caron, Ecr.,.....Riv. du Loup, D. S. Riv.
J. Filteau, Ecr., N. P.,.....Lotbinière.
Charles Bourget, Ecr., N. P.,.....Pointe-Lévy.
Rév. M. L. Poulin, Curé,.....St. Isidore de Lauzon.
M. Fabien Desjardins,.....Vaudreuil.
M. John Stars,.....Buckingham.
M. G. Saucier,.....Maskinongé.
M. J. B. Morin,.....Longue-Pointe.
M. Olivier Chamard,.....St. Denis, D. M.
Dr. Alphonse Dubord,.....St. Pierre les Becquets.
Rév. M. L. Th. Fortier,.....Nicolet.
A. Jobin, Ecr., M. P. P.,.....Ste. Généviève.
M. And. Isaac Girouard,.....Chateauguay.
M. George Dufresne,.....Pointe du Lac.
M. P. M. Debois, marchand,.....St. Ours.
M. John Wadley, marchand,.....Kingsey.
Rév. M. Archambault,.....St. Hughes.
Jean Bte. Paré, Ecr., N. P.,.....Ste. Victoire.
Jean Bte. Corvier, Ecr., J. P.,.....St. Henri.
J. E. Labonté, Ecr., Instit.,.....St. Marc.
Dr. G. A. Bourgeois,.....St. Grégoire.
Dr. Larue,.....St. Augustin.
Rév. M. Ant. Gosselin,.....St. Jean, Isled'Orléans.
M. Michel Huot, fils,.....L'Ange Gardien.
Gédéon Durocher, Ecr., N. P.,.....St. Aimé de Bonsecours.
M. Joseph Bellerose,.....St. Vincent de Paul.
F. H. Marchand, Ecr.,.....St. Jean Dorchester.
F. X. Bastien, Ecr.,.....Grand Calumet.
Côme Cartier, Ecr.,.....St. Antoine.
Capt. Joseph Pacier,.....St. Athanase.
M. C. Couturier, marchand,.....Laprairie.
Dr. Grosbois, M. D.,.....Chambly.
Ignace Dumouchel, Ecr.,.....Rigaud.
Norbert Gauthier, Ecr., N. P.,.....St. Jude.
M. Basile Piché,.....Sault-au-Récollet.
M. Julien Benoit, marchand,.....St. Grégoire le Grand.
M. Onésime Gauthier,.....St. Urbain.
Jean Bte. Filiatrault, Ecr., fils,.....St. Rose.
J. H. Martin, Ecr.,.....St. Rémi.
P. Perrault, Ecr.,.....Terrebonne.
Joseph Deguise, Ecr., N. P.,.....St. Léon.
Dr. Pierre Laroche,.....St. Timothée.
M. D'Ailleboud,.....St. Mélanie.
Louis Lovesque, Ecr.,.....Kildare.
M. Clément Danserenn,.....Contrecoeur.
Narcisse Bonneville, Ecr.,.....St. Marie, N. B.
Joseph Vincent, Ecr.,.....Longueuil.
M. Bourdon,.....Boucherville.
Rémi Bolduc, Ecr., J. P.,.....Tring.
J. F. Lafond, Ecr., N. P.,.....Berthier.
P. C. Marchand, Ecr.,.....Riv. du Loup, Beauce.
Rév. M. J. S. Martineau, Curé,.....St. Marthe, Rigaud.
Charles Larivière, Ecr.,.....St. Jean Bapt., D. Q.
M. Ferish, Marchand,.....St. André, Ottawa.
Flavien Armand, Ecr.,.....Rivière des Prairies.
John Kane, Ecr.,.....Grande Baie, Saguen.
Dr. J. H. E. Desjardins,.....Isle Verte.
Rév. M. F. X. Delage, Curé,.....L'Islet.
Joseph Plante, Ecr., Marchand, St. Laurent, Isle d'Or.
Louis Archambault, Ecr., N. P.,.....St. Roch.

MONTRÉAL :—Imprimé par LOVELL ET GIBSON, Rue St. Nicolas.

M. BIBAUD, TRADUCTEUR.